

# Évaluation de la mise en œuvre du Programme France-Italie Maritime

**Mise à jour 2020**

31/03/2020

t33 Srl - [www.t33.it](http://www.t33.it)  
via Calatafimi I, 60121 Ancône (Italie)  
Tel.+39 071 9715460 - Fax +39 071 9715461  
E-mail: [info@t33.it](mailto:info@t33.it)



# Indice

<b>Acronymes</b> .....	<b>3</b>
<b>Sommaire des Figures</b> .....	<b>4</b>
<b>Sommaire des Tableaux</b> .....	<b>4</b>
<b>Executive Summary</b> .....	<b>5</b>
<b>Synthèse de l'évaluation</b> .....	<b>7</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>10</b>
<b>2 Approche méthodologique</b> .....	<b>12</b>
<b>3 Analyse de l'état d'avancement du programme</b> .....	<b>14</b>
3.1 RESULTATS DU IV APPEL A PROJETS .....	14
3.2 ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS .....	17
3.2.1 Indicateurs de réalisation .....	17
3.2.2 Indicateurs de résultat.....	22
<b>4 Approfondissements thématiques</b> .....	<b>27</b>
4.1 MISE A JOUR DE L'ANALYSE D'IMPACT 2020.....	27
4.1.1 Produits et réalisations des projets .....	27
4.1.2 Résultats des projets.....	29
4.1.3 Durabilité à long terme des projets .....	32
4.1.4 Valeur ajoutée communautaire .....	34
4.2 PLANIFICATION STRATÉGIQUE INTÉGRÉE .....	36
4.3 ANALYSE DU SYSTEME DES INDICATEURS.....	43
4.3.1 Le nouveau système des indicateurs 2021-27 .....	43
4.3.2 Cohérence des indicateurs du programme Maritime avec les nouveaux règlements.....	45
4.3.3 Mise en cohérence pour le futur programme.....	47
<b>5 Réponses aux questions d'évaluation</b> .....	<b>49</b>
<b>6 Conclusions et recommandations</b> .....	<b>66</b>
<b>7 Annexes</b> .....	<b>68</b>
LISTE DES ENTRETIENS CONDUITS .....	68
PROJETS COUVERTS PAR L'ENQUETE EN LIGNE .....	68
QUESTIONNAIRE BENEFICIAIRES.....	70

# Acronymes

---

AG :	Autorité de Gestion
AT :	Assistance Technique
CS :	Comité de suivi
CTE :	Coopération Territoriale Européenne
eMS:	Electronic Monitoring System
M PMI :	Micro Petites et Moyennes Entreprises
OS :	Objective Spécifique
PC :	Programme de Coopération
PI :	Priorité d'Investissement
RPDC :	Règlement portant dispositions communes
RT :	Référent Territorial
SC :	Secrétaire Conjoint

## Sommaire des Figures

Figure 1: Distribution géographique des bénéficiaires de l'appel à projets IV .....	16
Figure 2 : Résultats atteints par les projets.....	29
Figure 3 : Solutions de durabilité à long terme.....	33
Figure 4: Obstacles dans l'atteinte des résultats sur le long terme.....	34
Figure 5: Valeur ajoutée communautaire.....	35
Figure 6 : Indicateurs post 2020 .....	44
Figure 7: Efficience du programme dans le processus de sélection perçue par les bénéficiaires.....	51
Figure 8: Mesures contribuant à la réduction de la charge administrative.....	53
Figure 9: Charge administrative perçue par les bénéficiaires .....	54
Figure 10: Options de coûts simplifiés utilisées .....	55
Figure 11: Utilité d'introduction des OCS pour les partenaires à titre individuel .....	56
Figure 12: Efficacité des procédures financières du Programme .....	58
Figure 13: Notation moyenne attribuée aux procédures financières du Programme (échelle de 1 à 5).....	58
Figure 14: Efficacité du soutien reçu en phase de mise en œuvre (moyenne de 1 à 5).....	63
Figure 15: Difficultés rencontrées en phase de mise en œuvre.....	63
Figure 16: Efficacité du système d'information Marittimo + .....	65

## Sommaire des Tableaux

Tableau 1: Questions d'évaluation, plan opérationnel 2020 .....	11
Tableau 2: Identification des répondants à l'enquête en ligne.....	13
Tableau 3: Budget et numéro de projets financés dans l'appel à projet IV .....	15
Tableau 4: Etat d'avancement du programme au 31 décembre 2019 .....	16
Tableau 5: Avancement physique de l'axe 1 .....	17
Tableau 6: Avancement physique de l'axe 2 .....	19
Tableau 7: Avancement physique de l'axe 3 .....	20
Tableau 8: Avancement physique de l'axe 4.....	21
Tableau 9: Indicateurs de résultat .....	24
Tableau 10: Typologie de produit/réalisation par OS.....	28
Tableau 11: Résultats atteints par OS .....	30
Tableau 12: Territoires intéressés par les résultats du projet, par OS.....	31
Tableau 13: Indicateurs de résultat de programme auxquels les projets contribuent .....	31
Tableau 14 : Valeur ajoutée des projets et de leurs impacts à différentes échelles territoriales .....	35
Tableau 15 : Éléments caractérisant les projets simples et les stratégiques intégrés .....	37
Tableau 16 : Projets stratégiques intégrés thématiques financés.....	38
Tableau 17: Projets stratégiques intégrés territoriaux.....	39
Tableau 18: Critères qualitatifs utilisés pour évaluer les indicateurs .....	44
Tableau 19: Indicateurs de réalisation communs à plus d'une priorité d'investissement .....	45
Tableau 20: Cohérence des indicateurs de programme avec le nouveau cadre réglementaire 2021-2027.....	46
Tableau 21: Connexions entre indicateurs de réalisation et de résultat.....	47
Tableau 22: Durée de l'instruction dans les quatre appels à projets.....	50
Tableau 23: Différence de perception de la qualité du processus de sélection entre l'Italie et la France.....	51
Tableau 24: Perception de la charge administrative entre les bénéficiaires italiens et français.....	54
Tableau 25: Instruments de soutien dans la phase de préparation de la candidature (moyenne de 1 à 5).....	61
Tableau 26: Structures du programme en contact avec les bénéficiaires.....	62

# Executive Summary

---

- This third evaluation report updates the implementation report delivered in 2018. Only a subset of evaluation questions addressed in the 2018 report has been covered in this report, along with other activities in line with the approved 2019 evaluation plan. The evaluation activities include a survey of beneficiaries, as well as analysis of the Programme's integrated planning approach, potential simplified management rules and the indicator system in the light of the proposal for the 2021-27 programming period.
- Implementation as at 31 December 2019 demonstrates the capacity of the programme to reach its targets, especially:
  - Project selection under the fourth call ended in November 2019 where 18 Projects were selected. Of these 16 were under Thematic Objective (TO) 3, axis 1 of the programme, and two under TO 7, axis 3. The territorial coverage of projects ranges from 24 beneficiaries in Liguria to 12 in Corsica, with 22 in Tuscany, 21 in Région Sud PACA region and 20 in Sardinia;
  - At the end of 2019, under the four calls for proposal, the programme had selected 116 projects. Of these 42 were under axis 1, dealing with SMES, competitiveness and innovation, 38 under axis 2 addressing risk management and environmental resources, 18 under axis 3 related to transport and 18 under axis 4 supporting human capital in a cross border context;
  - The financial allocation reached 100% of the initial programme budget.
- The online survey of beneficiaries was launched at end October and closed in December 2019. This collected opinions from partners both on the quality of programme management and on the effects and type of impacts at project level. One third of the beneficiaries answered (168 partners and 48 lead partners), covering 85% of all operations financed through the first three calls for proposals.
- Analysis of strategic planning in the programme identified potential improvements for the next programming period. These include: 1) a business as usual scenario replicating the current scheme, 2) a more articulated approach to programming with better specification of the 'strategic approach' and 3) introducing EU planning tools such as ITI and CLLD. Whatever the scenario, the approach should take into account the maritime character of the cooperation area.
- Analysis of the indicators highlights the consistency of current programme output and result indicators with the proposal for new indicators in Draft European Funds of Structural Investment regulation 2021-27. However, some adjustments are still necessary, including clear guidance on indicators for applicants and beneficiaries.

- The evaluation report also provides inputs to answer the six evaluation questions. Inputs are mainly based on the survey results and 10 interviews with programme stakeholders.
- Findings from the evaluation include:
  - Programme bodies have demonstrated good organisational skills, with good capacity to implement efficient and effective procedures. The issue identified in the previous evaluation report, regarding a lack of French native speakers in the Florence Managing Authority staff has been addressed by including staff with experience on both sides the border. Attention is still required to ensure competencies covering both languages in programme management structures;
  - In the project selection phase, including the fourth call for proposals, procedures to date are satisfactory and effective. However, during interviews, slight adjustments were requested, especially related to involving programme stakeholders in the decision-making process;
  - Drawbacks mentioned in the last evaluation report related to using the Marittimo+ monitoring system, which often entailed long and uncertain payment cycles, have been addressed. Some improvements to Marittimo+ were implemented in 2019. The dematerialization of programme documentation is still improving. It is worth noting that cost simplification could be introduced for single partners;
  - Beneficiaries are globally satisfied with Programme financial procedures; however, payment cycles are sometimes perceived as being too long (mainly by the French partners). To make the controls more efficient, close collaboration between controllers and the MA is recommended. On the French side, staff at the Pole Unique de Certification (in Corsica) have recently been reinforced. This should contribute to addressing the delays reported in the certification process last year;
  - The survey highlights that beneficiaries are satisfied with support provided by the Programmes during the application and implementation phases. Italian beneficiaries are keener to use manual C, while French ones rely more on Programme authority information meetings.

# Synthèse de l'évaluation

---

- Le troisième rapport d'évaluation met à jour le rapport de mise en œuvre délivré en 2018. Une partie seulement des questions d'évaluation affrontées dans le rapport 2018 ont été couvertes dans ce rapport, d'autres activités ont été menées conformément à ce que prévu par le plan opérationnel d'évaluation 2019. Les principales activités d'évaluation renvoient à : une enquête en ligne auprès des bénéficiaires, une analyse de l'instrument de planification intégrée prévu par le programme et la possible introduction de simplifications dans les règles de gestion du programme, ainsi qu'une analyse du système d'indicateurs réalisée à la lumière des dispositions prévues dans la nouvelle proposition de règlement des Fonds Structurels et d'Investissement Européens (FSIE) pour la période 2021-2027.
- L'état d'avancement du programme au 31 décembre 2019 démontre la bonne capacité du programme à atteindre ses objectifs, avec des différences entre les axes (l'axe 4 restant en retard en ce qui concerne les valeurs atteintes par les indicateurs de programme), en particulier:
  - La sélection des projets dans le cadre du quatrième appel à projets a été clôturée en novembre 2019 ; 18 projets ont été sélectionnés, 16 sous l'OT 3, axe I du programme et deux sous l'OT 7, axe 3. La couverture territoriale s'étend de 24 bénéficiaires en Ligurie à 12 en Corse (22 en Toscane, 21 en Région Sud PACA et 20 en Sardaigne) ;
  - Fin 2019, et considérant les quatre appels à projets, le programme a sélectionné 116 projets, 42 sous l'axe 1 – traitant des PME, compétitivité et innovation -, 38 sous l'axe 2 – traitant de la gestion des risques et des ressources environnementales et culturelles -, 18 sous l'axe 3 – relatif aux transports – et 18 sous l'axe 4, soutenant le capital humain dans un contexte transfrontalier ;
  - L'allocation financière du programme a atteint 100% du budget initial du programme.
- L'enquête en ligne auprès des bénéficiaires a été lancée fin octobre et s'est clôturée en décembre 2019 ; avec l'objectif de collecter les opinions des partenaires tant sur la qualité de gestion du programme que sur les impacts observés au niveau des projets. Un tiers des bénéficiaires a répondu (216 questionnaires ont été complétés par 168 partenaires et 48 chefs de file), couvrant 85% de l'ensemble des opérations financées à travers les appels à projets I, II et III.
- L'analyse de l'approche de planification intégrée adoptée par le programme identifie des scénarios possibles d'amélioration de l'instrument dans le cadre de la prochaine période de programmation, incluant: 1) un scénario reproposant un schéma similaire à l'actuel, 2) un scénario d'une meilleure spécification de ce que l'on entend par une « approche stratégique » dès la phase de programmation et 3) un scénario introduisant l'utilisation d'instruments européens de planification tels que ITI et

CLLD. Quel que soit le scénario, l'approche choisie devra prendre en considération le caractère maritime de l'aire de coopération.

- L'analyse des indicateurs souligne la cohérence globale des indicateurs de réalisation et de résultat de la présente programmation avec la proposition des nouveaux indicateurs indiqués dans l'ébauche de règlement FESI 2021-27. Certains ajustements s'avèrent toutefois nécessaires, en particulier la préparation d'orientations sur les indicateurs pour les futurs candidats et les bénéficiaires du programme.
- Les résultats de l'enquête en ligne et les 10 entretiens réalisés avec des parties prenantes au programme permettent également de répondre aux six questions d'évaluation couvertes par ce rapport. Les principaux résultats de l'évaluation sont :
  - Les organes du programme démontrent de bonnes capacités organisationnelles, en particulier dans la mise en œuvre des procédures qui sont à considérer comme étant globalement effectives et efficaces. Les faiblesses identifiées dans le précédent rapport d'évaluation concernant l'insuffisance de certaines compétences linguistiques au sein du personnel de l'Autorité de Gestion (AG) à Florence ont été affrontées, via l'inclusion de ressources humaines ayant une expérience de part et d'autre de la frontière. Il est recommandé de prêter une attention permanente à cet aspect.
  - Concernant la phase de sélection des projets, et tenant compte du quatrième appel à projets, les procédures suivies par le programme pour la sélection peuvent être considérées comme étant globalement satisfaisantes et efficaces. Au cours des entretiens, un léger ajustement a toutefois été demandé, relativement à une meilleure implication des parties prenantes au processus décisionnel.
  - À la suite des inconvénients mentionnés dans le dernier rapport d'évaluation relatifs à l'utilisation du système de suivi Marittimo +, des améliorations de la plateforme Marittimo + ont été introduites. La dématérialisation de la documentation du programme est toujours en cours. A noter que la possibilité offerte par le programme d'utiliser les options de coûts simplifiés même pour les partenaires seuls (au lieu de l'ensemble des participants au projet) représente une simplification notable pour les bénéficiaires.
  - Les bénéficiaires sont globalement satisfaits des procédures financières adoptées par le programme ; les cycles de paiement sont perçus comme étant toutefois trop longs (principalement par les partenaires français). Afin de rendre les contrôles plus efficaces, une collaboration renforcée entre les contrôleurs et l'AG est recommandée. Sur le versant français, le personnel du Pôle Unique de Certification (localisé en Corse) a récemment été renforcé par de nouvelles arrivées (décision prise au cours du CS tenu à Cagliari en novembre 2019). Cela devrait résoudre les problèmes de retards dans la remontée des dépenses enregistrés l'an dernier.



- D'après l'enquête en ligne, les bénéficiaires semblent relativement satisfaits du soutien fourni par le programme tant au cours de la présentation des candidatures que dans la mise en œuvre. A noter que les bénéficiaires italiens sont plus portés à utiliser le manuel C pour les candidats, tandis que les français s'informent plus en participant aux réunions organisées par les autorités du programme.

# I Introduction

---

L'évaluation de mise en œuvre 2020 se propose de mettre à jour l'évaluation réalisée en 2018 relativement à l'analyse de l'efficience/efficacité du processus de mise en œuvre du programme et en référence aux procédures en vigueur a sein du système de gestion et de contrôle. Elle tient également compte des résultats du quatrième appel à projets ainsi que des avancements physiques et financiers enregistrés par le Programme sur les années 2018 et 2019.

Outre la mise à jour de l'évaluation 2018, l'évaluation 2020 souhaite également approfondir quelques aspects particulièrement pertinents pour la nouvelle programmation 2021-27<sup>1</sup>, certains d'entre eux ayant déjà été partiellement affrontés dans le cadre de l'évaluation de mise en œuvre réalisée en 2018 et l'évaluation d'impact 2019. Cela concerne :

1. La mise à jour et l'approfondissement, par rapport à l'évaluation d'impact 2019, de l'analyse des impacts des projets observables à l'échelle du territoire de coopération. Cela consiste en la récolte d'informations plus amples, couvrant l'ensemble des axes et objectifs spécifiques du programme, relativement aux produits/résultats obtenus par les projets, ainsi que de leur durabilité à long terme et de leur valeur ajoutée communautaire ;
2. L'analyse de l'instrument de planification intégrée (projets stratégiques intégrés « thématiques » et projets stratégiques intégrés « territoriaux »), son efficacité de mise en œuvre ainsi que sa valeur ajoutée par rapport aux projets simples ;
3. L'analyse des procédures de simplification introduites par le programme, soit par rapport à ce que prévu par les règlements (par exemple l'introduction des options de coûts simplifiés), soit au regard des mesures extra-réglementaires visant à réduire la charge administrative des structures de gestion impliquées et des bénéficiaires (ex. la dématérialisation). A noter que cette analyse sera couverte, dans le cadre de ce rapport, par la question d'évaluation relative à la réduction des frais administratifs des bénéficiaires et la question relative à l'introduction des innovations (ex. Formulaires en ligne, coûts simplifiés, etc...) ;
4. L'analyse du cadre des indicateurs du Programme à la lumière des nouvelles dispositions réglementaires (annexe I tableau 1 et 2 de la proposition du nouveau règlement FEDER<sup>2</sup>). L'analyse se concentrera sur la cohérence et la pertinence du système des indicateurs actuels (réalisations et résultats) par rapport à ce qui est proposé par les nouveaux règlements. Cette activité se réfère

---

<sup>1</sup>Voir à ce titre le Règlement général "COM(2018) 375 final" et ses annexes; ainsi que le règlement ETC "COM(2018) 374 final" et annexes

<sup>2</sup> COM (2018) 372 final

également à la question d'évaluation – tableau I reporté ci-dessous relative au système de suivi (lignes directrices pour la définition et l'usage des indicateurs, etc...).

Le tableau I ci-dessous reporte les thématiques d'évaluation prévues par le cahier des charges et reprises dans l'offre technique (tableau I produit 3 relatif à la mise à jour du rapport de mise en œuvre 2020) en y associant les questions d'évaluations conformément à celles indiquées dans le plan d'évaluation.

Tableau I: Questions d'évaluation, plan opérationnel 2020

Objet	Questions d'évaluation	Source des données
<p>B. Fonctionnement des structures de gestion du Programme</p>	<p>I. Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre résultent adéquates/efficaces par rapport aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ressources humaines et organisationnelles de l'AdG/SC ?</li> <li>– Capacité de gestion administrative de gestion du PC ?</li> <li>– Introduction d'innovations (ex. formulaires en ligne, coûts simplifiés, etc.) ?</li> <li>– Système de contrôle ?</li> <li>– Services de soutien aux bénéficiaires ?</li> <li>– Système de suivi (lignes directrices pour la définition et l'usage des indicateurs, etc...) ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse documentaire</li> <li>– Enquête auprès des bénéficiaires appels à projets I, II, III</li> <li>– 10 entretiens auprès des organismes et parties prenantes du programme</li> </ul>

## 2 Approche méthodologique

---

Le rapport de mise à jour 2020 prévoit le recours à divers instruments d'évaluation et de collecte des données, incluant :

- L'analyse des documents du programme, appels à projets et fiches projets ; utile à la mise à jour du cadre logique d'intervention du programme ;
- L'analyse des données du système de suivi Marittimo +, ainsi que des données relatives à la mise à jour des indicateurs du programme (réalisations et résultats) au 31 décembre 2019 ;
- L'analyse du cadre réglementaire présent et futur (post 2020) ; avec une attention particulière prêtée au règlement 2018/1046 « OMNIBUS » et aux titres IV et VI de la proposition de nouveau Règlement portant dispositions communes (RPDC);
- La réalisation d'entretiens visant les représentants de la structure de gestion et des membres du Comité de suivi ; couvrant la procédure de mise en œuvre, la gouvernance du programme, ainsi que le système de suivi et de contrôle de premier niveau ;
- La réalisation d'une enquête en ligne auprès de l'intégralité des bénéficiaires des appels à projets I, II et III du programme Maritime 2014-20. L'enquête prévoit une section relative aux problématiques rencontrées par les partenaires en phase de mise en œuvre des projets et une section, réservée aux chefs de file, enquêtant sur les résultats et impacts obtenus par les projets.

Le groupe de travail a réalisé au total 10 **entretiens** auprès de représentants des structures impliquées dans la gestion du programme. Ces entretiens ont couvert à la fois les thématiques abordées dans le cadre de la mise à jour de l'évaluation de mise en œuvre, ainsi que les thématiques d'approfondissement proposées. Le questionnaire utilisé s'est décliné en fonction du rôle assumé par la personne consultée (voir en annexe la liste des personnes consultées ainsi que le questionnaire soumis)

Dans le cadre de **l'enquête en ligne** menée au cours des premières semaines de novembre le groupe de travail a contacté l'ensemble des bénéficiaires des appels à projets I, II et III, les invitant à exprimer leur opinion sur la gouvernance et les impacts du programme. Sur les 723 bénéficiaires invités, 216 ont répondu positivement ; ce qui correspond à environ 30% de la totalité des partenaires impliqués dans le programme sur la période. Les projets couverts par l'enquête sont au nombre de 73 en tout, ce qui correspond à 85% de l'ensemble des opérations financées dans le cadre des trois premiers appels à projets. Soulignons que l'enquête couvre la totalité des axes et des objectifs spécifiques du programme, atteignant une bonne représentativité sur le versant italien (36% des bénéficiaires ayant répondu à l'enquête) ainsi que sur le versant français, bien

que de manière plus discrète (avec 17% des partenaires ayant répondu) (voir tableau 2). De plus amples détails sur l'enquête sont proposés en annexe.

Tableau 2: Identification des répondants à l'enquête en ligne

**Type de partenaire**

Partenaire	N.	%
<b>Chef de file</b>	48	49%
<b>Partenaire</b>	168	27%
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>30%</b>

**Réponses par Objectif Spécifique**

OS	N.	% sur total des partenaires
<b>3A1</b>	11	38%
<b>3A2</b>	13	38%
<b>3D1</b>	33	28%
<b>5A1</b>	38	32%
<b>5B1</b>	11	23%
<b>6C1</b>	33	31%
<b>6C2</b>	12	24%
<b>7B1</b>	11	23%
<b>7C1</b>	13	35%
<b>7C2</b>	6	25%
<b>8A1</b>	10	26%
<b>8CTE</b>	25	37%

**Réponses par pays**

Pays	N.	%
<b>France</b>	40	17%
<b>Italie</b>	176	36%

**Réponses par axe, appel à projets et type d'organisation**

Axe	N.	% sur le total des partenaires
<b>I</b>	57	31%
<b>2</b>	94	29%
<b>3</b>	30	28%
<b>4</b>	35	33%

Appel à projets	N.	% sur le total des partenaires
<b>I</b>	99	32%
<b>II</b>	67	29%
<b>III</b>	50	28%

Type	N.	%
<b>Privée</b>	52	24%
<b>Publique</b>	164	76%

## 3 Analyse de l'état d'avancement du programme

---

La mise à jour de la mise en œuvre du programme se concentre principalement sur les résultats du quatrième et dernier appel à projets lancé par le programme ; ainsi que sur les valeurs des indicateurs de programme au 31 décembre 2019.

### 3.1 RESULTATS DU IV APPEL A PROJETS

Le Programme a publié son quatrième appel à projets en date du 13 mars 2019, fixant la date butoir de présentation des candidatures au 21 juin 2019. La liste des projets admis a été publiée en novembre 2019. Le quatrième appel à projets s'est focalisé sur les objectifs fixés par les axes 1 *Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières prioritaires* et 3 *Amélioration de la connexion des territoires et de la durabilité des activités portuaires*.

En ce qui concerne le premier axe, ont été financés :

- 6 projets entrant dans la Priorité d'Investissement (PI) 3A OS1 *Augmenter le tissu entrepreneurial des « micro, petites et moyennes entreprises » dans l'espace de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières, liées à la croissance bleue et verte ;*
- 10 projets entrant dans la PI 3A OS2 *Renforcer le tissu des entreprises « micro, petite et moyen » de l'espace de coopération dans les filières prioritaires transfrontalière, liée à la croissance bleue et verte ;*

En ce qui concerne l'axe 3, ont été admis au financement :

- 1 projet dans le cadre de la PI 7B OS1 *Développer des systèmes de transports multimodaux pour améliorer la connaissance des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération aux réseaux RTE-T ;*
- 1 projet pour la PI 7C OS2 *Améliorer la durabilité des activités portuaires commerciales en contribuant à la réduction des émissions de carbone.*

Tableau 3: Budget et numéro de projets financés dans l'appel à projet IV

<b>Axe</b>	<b>Priorité</b>	<b>N. projets</b>	<b>Budget</b>
Axe I	3A OS 1	6	3.494.281,80 €
	3A OS 2	10	5.633.866,60 €
Axe 3	7B OS 1	1	2.181.672,70 €
	7 C OS 2	1	2.180.996,55 €
<b>Tot.</b>		<b>18</b>	<b>13.490.817,65 €</b>

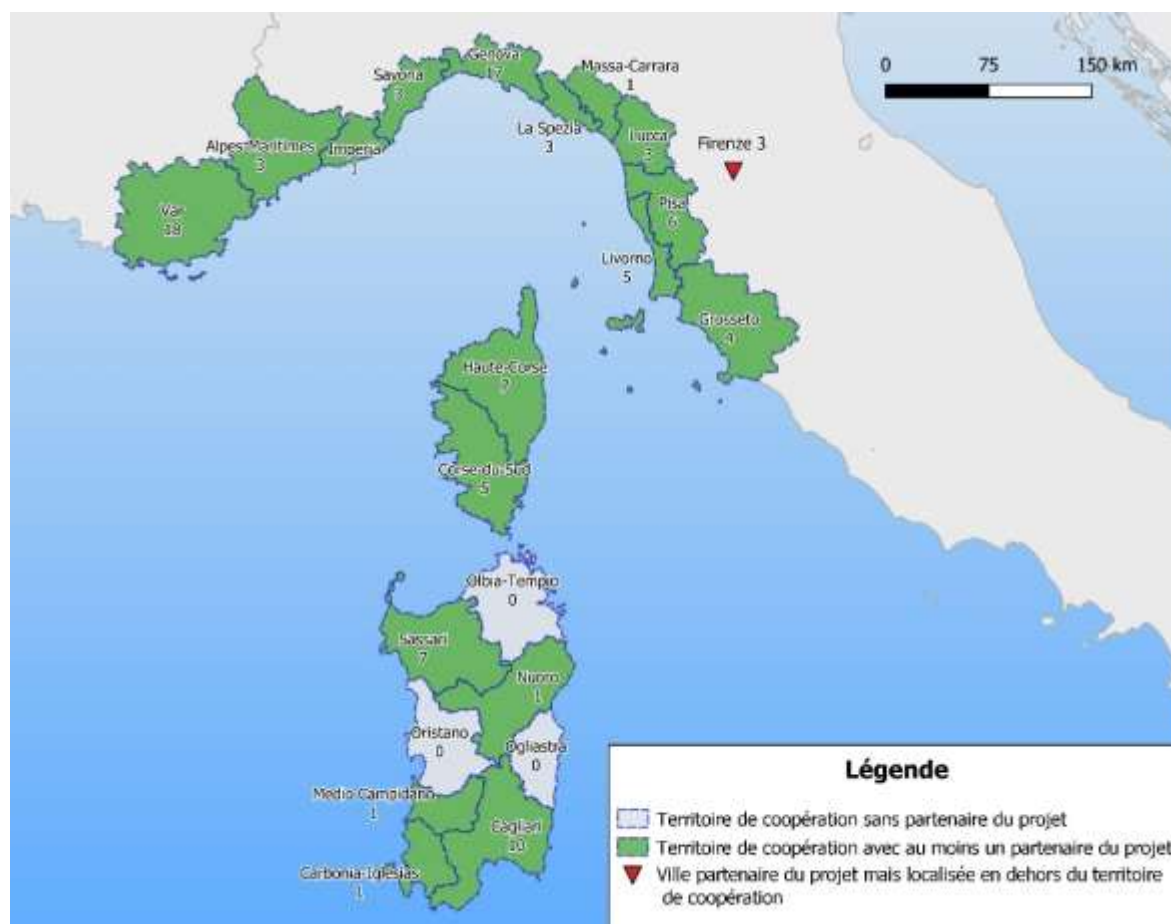
Source : Données transmises par l'AG

Pour les 4 lots, l'intégralité des ressources allouées à l'appel à projet ont été allouées.

Les partenaires impliqués dans les projets du quatrième appel à projets sont au nombre de 99 : 85 appartiennent aux projets de l'axe I et 14 de l'axe 3.

En termes de distribution géographique, notons une distribution relativement équilibrée entre les cinq territoires de coopération appartenant au programme, seulement 3 des 21 territoires ne bénéficient pas des ressources allouées par le quatrième appel à projets. La plus grande concentration de partenaires se trouvent en Ligurie (24%), suivi de la Toscane (22%), de la Région Sud PACA (21%), de la Sardaigne (20%) et enfin de la Corse (12%).

Figure 1: Distribution géographique des bénéficiaires de l'appel à projets IV



Le tableau ci-dessous synthétise le nombre total d'opérations financées par le programme, rapportant la part relative des ressources allouées par axe aux quatre appels à projets publiés. A noter que le pourcentage d'absorption des dotations financières alloués en phase de programmation est de 100% pour tous les axes.

Tableau 4: Etat d'avancement du programme au 31 décembre 2019

Axe	Appel I		Appel II		Appel III		Appel IV	
	N. proj.	Ressources allouées	N. proj.	Ressources allouées	N. proj.	Ressources allouées	N. proj.	Ressources allouées
1	21	€ 26.957.291	5	€ 5.874.441	-	-	16	€ 9.128.148
2	13	€ 40.522.367	10	€ 25.067.336	15	€ 31.882.391	-	
3	4	€ 4.060.248	12	€ 22.540.026	-	-	2	€ 4.362.669
4	-	-	5	€ 7.682.461	13	€ 10.146.276	-	
<b>Tot.</b>	<b>38</b>	<b>€ 71.539.906</b>	<b>32</b>	<b>€ 61.164.265</b>	<b>28</b>	<b>€ 42.028.668</b>	<b>18</b>	<b>€ 13.490.818</b>

Source : Données transmises par l'AG



## 3.2 ANALYSE DES RESULTATS ATTEINTS

### 3.2.1 Indicateurs de réalisation

L'analyse de l'avancement physique du cadre d'efficacité réalisé en 2018 a mis en lumière comment, dans l'ensemble, 25 indicateurs (60% de ceux adoptés par le programme) avaient dépassé de plus de 200% l'objectif initial. En revanche, 12<sup>3</sup> présentaient un état d'avancement inférieur de 5% par rapport aux objectifs initiaux.

L'analyse 2020 a couvert l'ensemble des indicateurs choisis par le programme. Notons cependant qu'une modification des indicateurs et des valeurs cibles est prévue, de ce fait les valeurs utilisées au sein de cette analyse ne doivent pas être considérées comme définitives. Le cadre émergeant de l'analyse est le suivant :

- 13 indicateurs ont un taux d'avancement égal ou supérieur à 100% ;
- 2 indicateurs ont un taux d'avancement au-delà de 75% ;
- 11 indicateurs ont un taux d'avancement inférieur à 26% ;
- 17 indicateurs ont un taux d'avancement équivalent à 0 .

En ce qui concerne la situation par axe, il est à noter que l'axe I présente l'avancement physique le plus important par rapport aux objectifs fixés pour 2023, avec un taux d'avancement moyen de 307%. Sur les 13 indicateurs, 9 ont amplement dépassé les valeurs attendues. En particulier, le taux d'avancement atteint par l'indicateur O3DI *Nombre de sujets (publics et privés) bénéficiant d'un soutien* qui, en 2019, contenait 560 sujets contre 45 prévus par l'objectif fixé (un taux d'avancement correspondant à 1244%).

De même le *nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien* (CO01), indicateur partagé avec la priorité d'investissement 3A et 3D, ainsi que le *nombre de nouvelles entreprises recevant un soutien* (CO05), pour lesquels 4 projets ont contribué, impliquent 173 entreprises contre 30 initialement fixées comme objectif (l'état d'avancement atteignant ainsi 577%).

En revanche, le montant des *investissements privés complétant un soutien public aux entreprises* (CO06) demeure encore très limité, atteignant une valeur correspondant à 1% de l'objectif fixé.

*Tableau 5: Avancement physique de l'axe I*

<sup>3</sup> IC 2 (pour PI 3A et PI3D), CO 05 (pour PI 3 A), CO 06 (pour PI 3A et PI3D) , CO 21 (pour PI 5 A), O5A1, O5B2, O5B3, CO04 (pour PI 8 A), CO44 (pour PI 8CTE), CO43 (pour PI 8CTE)

PI	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Cible 2023	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	N. projets	%
3A	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (CO01)	Entreprise	930	613	997	1.243	9	134%
3A	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions (CO02)	Entreprise	80	0	0	21	3	26%
3A	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non-financier (CO04)	Entreprise	850	0	0	1.222	9	144%
3A	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien (CO05)	Entreprise	30	0	0	173	4	577%
3A	Investissements privés complétant un soutien aux entreprises (subventions) (CO06)	EUR	1.300.000	0	0	16.335,74	3	1%
3A	Nombre de réseaux de services transfrontaliers créés pour les nouvelles entreprises (O3A1)	Réseau	2	1	3	3	4	150%
3A	Nombre de réseaux de services transfrontaliers créés pour les entreprises existantes (O3A2)	Réseau	2	1	2	4	5	200%
3D	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (CO01)	Entreprise	84	66	275	567	4	675%
3D	Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions (CO02)	Entreprise	84	0	0	10	3	12%
3D	Investissements privés complétant le soutien public aux entreprises (subventions) (CO06)	EUR	3.385.000	0	0	258.950,47	3	8%
3D	Nombre de bénéficiaires (publics et privés) bénéficiant d'un soutien (O3D1)	Sujet	45	0	58	560	4	1244%
3D	Nombre de stratégies conjointes pour améliorer la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises (O3D2)	Stratégie conjointe	5	0	3	6	10	120%
3D	Nombre de marques touristiques communes de la zone du Programme Italie-France	Marque commune	1	1	3	7	7	700%

	ÉTAT D'AVANCEMENT ÉLEVÉ
XXX	DÉPASSEMENT DES OBJECTIFS
	ÉTAT D'AVANCEMENT FAIBLE (< 26%)

Source : Données transmises par l'AG

En ce qui concerne l'axe 2, les 15 indicateurs présentent un état d'avancement moyen de 243%. Cependant, ce résultat dépend principalement du dépassement significatif de l'objectif lié à l'indicateur *population bénéficiant des mesures de protection contre les inondations (CO20)* auquel contribuent trois projets (sans ce résultat le taux d'avancement moyen de l'axe 2 est de 60%).

Comme le montre le tableau ci-dessous, sept indicateurs n'ont enregistré aucun progrès. A noter toutefois que dans le cas de l'indicateur *CO21 Population bénéficiant de mesures de protection contre les incendies de forêts*, les projets y contribuant ont initié depuis peu. Des performances positives sont observées à travers le nombre de plans conjoints réalisés de la priorité d'investissement 5B1, via le nombre d'institutions participants au réseau du patrimoine historique et naturel des îles (O6C2) et via la Superficie d'habitat bénéficiant d'un soutien pour obtenir un meilleur état de conservation (CO23). A noter que la priorité d'investissement 5B prévoyant la mise en place d'un observatoire n'est soutenue par aucun projet fin 2019.

Tableau 6: Avancement physique de l'axe 2

PI	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Cible 2023	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	N. projets	%
5A	Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations (CO20)	Personne	6.400	0	7.010	178.683	3	2792%
5A	Population bénéficiant de mesures de protection contre les incendies de forêts (CO21)	Personne	37.500	0	0	0	2	0%
5A	Population bénéficiant de mesures de protection contre l'érosion côtière (O5A1)	Personne	220.000	0	0	0	1	0%
5A	Nombre de plans d'action conjoints réalisés (OC1)	Plan d'actions conjoint	9	0	2	2	8	22%
5B	Nombre de systèmes conjoints pour la sécurité de La navigation et le monitoring des marchandises dangereuses (O5B1)	Système de communication pour la sécurité	4	0	0	0	2	0%
5B	Nombre de plans d'action conjoints réalisés (OC1)	Plan d'actions conjoint	2	0	0	6	4	300%
5B	Nombre d'observatoires pour le suivi des transports de marchandises dangereuses (O5B2)	Observatoire	1	0	0	0	1	0%
5B	Nombre de laboratoires afin d'améliorer la gestion des situations d'urgence (sécurité des passagers, versements en mer) (O5B3)	Laboratoire	1	0	0	0	0	0%
6C	Nombre de plans d'action conjoints réalisés (OC1)	Plan d'actions conjoint	9	0	0	0	12	0%
6C	Nombre d'institutions participants au réseau transfrontalier des patrimoines/sites accessibles (O6C1)	Institution	10	0	0	0	3	0%
6C	Nombre d'institutions participants au réseau du patrimoine historique et naturel des îles (O6C2)	Institution	8	6	6	6	1	75%
6C	Nombre de sites naturels et culturels bénéficiant d'un soutien financier (O6C3)	Site	50	0	3	3	6	6%
6C	Nombre de ports qui adoptent des mesures de gestion des déchets (O6C4)	Port	5	0	1	1	5	20%

PI	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Cible 2023	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	N. projets	%
6C	Nombre de ports qui adoptent des mesures de gestion des eaux usées (O6C5)	Port	6	0	0	1	5	17%
6C	Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation (CO23)	Hectare	303.835	850.000	850.000	1.275.000	2	420%

	ÉTAT D'AVANCEMENT ÉLEVÉ
XXX	DÉPASSEMENT DES OBJECTIFS
	FAIBLE ÉTAT D'AVANCEMENT (< 26%)
	PERFORMANCE NULLE

Source : Données transmises par l'AG

L'avancement physique de l'Axe 3 est encore très limité : en moyenne les indicateurs ont atteint 26% de la valeur cible de 2023. Deux indicateurs, à savoir le nombre d'études conjointes réalisées (OC2) et le nombre de dispositifs et/ou services communs TIC adoptés pour favoriser l'interopérabilité des liaisons multimodales des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération avec les réseaux RTE-T (OCB3) ont toutefois atteint leur valeur cible. La performance de la priorité d'investissement 7C montre des progrès limités dans le nombre d'études conjoints (OC2) et le nombre d'intervention pour la réduction et le monitoring de la pollution sonore dans les ports réalisés (O7C2), avec respectivement 20% et 13% de leur valeur cible atteinte. Aucun progrès n'a été enregistré en revanche relativement aux autres indicateurs de réalisation.

Tableau 7: Avancement physique de l'axe 3

PI	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Cible 2023	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	N. projets	%
7B	Nombre d'études conjointes réalisées (OC2)	Études	3	0	3	3	3	100%
7B	Nombre de dispositifs pour développer des instruments de gestion conjointe des services transfrontaliers de transports entre les îles (O7B1)	Dispositifs	2	0	0	0	1	0%
7B	Nombre de ports réalisant des investissements et des services pour améliorer la connexion aux réseaux RTE-T (O7B2)	Porti	6	0	0	0	2	0%
7B	Nombre de dispositifs et/ou services communs TIC adoptés pour favoriser l'interopérabilité des liaisons multimodales des nœuds secondaires et tertiaires de la zone de coopération avec les réseaux RTE-T (O7B3)	Dispositifs	1	0	1	1	2	100%
7C	Nombre d'études conjointes (OC2)	Études	10	0	0	2	7	20%
7C	Nombre d'instruments conjoints ITS réalisés (O7C1)	Instruments conjoints ITC	2	0	0	0	2	0%

PI	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Cible 2023	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	N. projets	%
7C	Nombre d'interventions pour la réduction et le monitoring de la pollution sonore dans les ports réalisés (O7C2)	Interventions	8	0	0	1	2	13%
7C	Nombre de plans d'action pour la réalisation de station de stockage et approvisionnement de GNL (O7C3)	Plans d'actions	5	0	0	0	1	0%
7C	Nombre d'actions pilotes pour la réalisation de station de stockage et approvisionnement de GNL (O7C4)	Actions pilotes	3	0	0	0	1	0%

	ÉTAT D'AVANCEMENT ÉLEVÉ
XXX	DÉPASSEMENT DES OBJECTIFS
	FAIBLE ÉTAT D'AVANCEMENT (< 26%)
	PERFORMANCE NULLE

Source : Données transmises par l'AG

L'axe 4 enregistre un avancement seulement pour l'indicateur *nombre de participants aux initiatives locales conjointes pour l'emploi et les activités de formation conjointes (CO44)* de l'objectif spécifique *promouvoir l'emploi soutenant l'auto-entrepreneuriat, la micro-entreprise et l'entrepreneuriat social dans les filières transfrontalières prioritaires liées à la croissance bleue et verte.*

Tableau 8: Avancement physique de l'axe 4

PI	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Cible 2023	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	N. projets	%
8A	Nombre d'entreprises recevant un soutien (CO01)	Entreprises	35	0	0	0	1	0%
8A	Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier (CO04)	Entreprises	35	0	0	0	1	0%
8A	Nombre de participants aux initiatives locales conjointes pour l'emploi et les activités de formation conjointes (CO44)	Personne	50	0	0	43	2	86%
8A	Nombre de réseaux transfrontalier de services pour la création d'emploi (O8A1)	Réseaux	3	0	0	0	3	0%
8CTE	Nombre de participants aux initiatives locales conjointes pour l'emploi et les activités de formation conjointes (CO44)	Personne	250	0	0	0	1	0%
8CTE	Nombre de participants aux initiatives de mobilité transfrontalières (CO43)	Personne	70	0	0	0	1	0%

Source : Données transmises par l'AG

	ÉTAT D'AVANCEMENT ÉLEVÉ
XXX	DÉPASSEMENT DES OBJECTIFS
	FAIBLE ÉTAT D'AVANCEMENT (< 26%)
	PERFORMANCE NULLE

### 3.2.2 Indicateurs de résultat

L'avancement des indicateurs de résultat est reporté dans le tableau II ci-dessous. Pour de nombreux indicateurs, les valeurs restent manquantes sur l'année 2018, et seulement deux ont reportés un avancement sur l'année 2019, relativement à l'OS 5A1 *'Améliorer la capacité des institutions publiques à prévoir et gérer, de manière conjointe, certains risques spécifiques pour la zone dérivant du changement climatique : risque hydrologique, en particulier en rapport aux inondations, érosion côtière, incendies'* et 6C1 *'Améliorer l'efficacité des actions publiques à conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel de la zone de coopération'*.

En ce qui concerne l'**axe 1**, les indicateurs R3A1 et R3A2 ont pour objectif de maintenir constant dans les territoires de coopération le nombre d'entreprises et d'employés des secteurs de l'industries, du commerce, des transports, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux entreprises. Les valeurs reportées les plus actuelles ont, toutefois, enregistré une diminution de ces dernières respectivement de 9 et 5%. La valeur des exportations (R3D1) présente en revanche un état d'avancement positif de l'ordre de 9%. Une meilleure performance du territoire de coopération a été observée à travers le *nombre d'arrivées de touristes non-résidents dans les régions transfrontalières*, lequel réalise une performance équivalente à 67% de l'objectif fixé pour 2023.

En ce qui concerne l'**axe 2**, l'indicateur 5A1 *nombre d'institutions publiques adoptant des stratégies et des plans d'action conjoints pour l'adaptation aux risques prioritaires (hydrologique/inondations, érosion côtière, incendies)* contribue aux objectifs fixés à hauteur de 87%.

L'indicateur de l'OS 6C2 *Concentrations d'oxygène dissous dans les eaux marines* n'a enregistré aucune progression. Nous rappelons que cet indicateur, à l'inverse des autres directement renseignés via des banques de données administratives et des fonds statistiques officiels, est quantifié par le biais d'enquêtes ciblées. La concentration d'oxygène dissout dans l'eau est un paramètre de suivi communément considéré dans les réglementations sur la qualité des eaux marines côtières ; sa mesure est sujette à de multiples facteurs (températures, pression atmosphérique, ventilation et réagencement au sein des colonnes d'eau, salinité, PH).

Un autre cas particulier est celui relatif à l'indicateur de l'OS 5B1 *nombre de sinistres maritimes dans la zone impliquant des voyageurs, travailleurs et marchandises*, qui, de manière analogue, est alimenté par des enquêtes ciblées du fait de l'inexistence d'un système de relevé homogène entre les deux États. La réduction attendue du nombre de sinistres pour 2023 est en effet équivalent à 144 unités. Au sein du territoire de coopération, 164 incidents maritimes ont été évités sur la période couverte, correspondant à 14% de plus que l'objectif fixé.

Les indicateurs de résultat de l'**axe 3** enregistrent des progrès pour les OS 6C1 et 7B1 *développer des systèmes de transport multimodaux pour améliorer la connexion des noeuds secondaires et tertiaires transfrontaliers de la zone de coopération aux réseaux RTE-T*, tandis qu'aucun avancement n'est observable en ce qui concerne l'OS 7C2

*nombre de ports commerciaux couverts par des plans conjoints pour la mise en œuvre de mesures de navigation maritimes moins polluantes et l'OS7C1 nombre de ports commerciaux couverts par des plans conjoints pour la réduction de la pollution sonore.*

Notons que l'indicateur R7B1 *indice d'accessibilité potentielle multimodale*, a été quantifié au début de la période de programmation grâce à l'enquête menée par le programme ESPON en date de l'année 2006. Les dernières valeurs reportées de l'indicateur sont relatives à 2014, signant un état d'avancement équivalent à 92%. ; une mise à jour pour la période 2014-2020 est attendue.

Pour **l'axe 4**, l'indicateur R8CTE *nombre de participants aux initiatives conjointes transfrontalières ayant trouvé une occupation transfrontalière après deux années de la participation à l'initiative* n'a enregistré aucun avancement fin 2019 ; tandis que l'objectif cible de maintenir constant la valeur de l'indicateur R8A1 *nombre d'employés, auto-entrepreneuses au niveau NUTS2* n'a pour le moment pas été atteint ; à l'inverse il est à noter fin 2018 une diminution d'environ 22.9 milliers de personnes actives.

Une analyse détaillée de la contribution du programme aux changements mesurés via les indicateurs de résultats sera effectuée dans le cadre de la mise à jour du rapport d'impact 2021.

Tableau 9: Indicateurs de résultat

OS	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Cible (2023)	Valeur 2014	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Variation
3A1	Nombre d'entreprises enregistrées dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des transports, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux entreprises	Entreprise	55.266	55.266	N.D	N.D	44.938	45.233	50.348	N.D.	-4.918
3A2	Nombre d'actifs des unités locales des entreprises avec moins de 50 employés dans les secteurs de l'industrie, Du commerce, des transports, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux entreprises	Personne occupée	2.170.448	2.170.448	N.D	2.014.243,19	2.029.632,61	2.060.466,66	N.D.	N.D.	-109.981
3D1	Montant des exportations totales dans les régions transfrontalières	Euro	69.271.000	104.853.000	N.D	N.D	65.379.681	70.042.049	72.380.765	N.D.	9%
3D2	Nombre des arrivées de	Personne	15.607.965	19.389.316	15.932.012	16.626.833	16.569.789	17.485.936	18.147.601	N.D.	67%



	touristes non résidants dans les régions transfrontalières										
5A1	Nombre d'institutions publiques adoptant stratégies et plans d'action conjoints pour l'adaptation aux risques prioritaires (hydrologique, érosion côtière et incendies)	Institution publique	23	80	23	N.D	N.D	N.D.	32	32	84%
5B1	Nombre de sinistres maritimes dans la zone de coopération qui intéressent passagers, travailleurs ou marchandises	Sinistre maritime	1949	1805	1949	2128	1975	1969	N.D.	N.D.	114%
6C1	Nombre de sites couverts par des dispositifs de gestion conjointe	Action publique	16	26	16	N.D	N.D	N.D.	17	17	10%
6C2	Concentration de l'oxygène dissous dans les eaux marines	µmolO <sub>2</sub> /l	229,1	229,71	N.D.	229,1	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	0%
7B1	Index d'accessibilité potentielle multimodale	Indice	48.992.773	53354048,5	48992773	N.D	N.D	N.D.	N.D.	N.D.	92%
7C1	Nombre de ports	Port	3	9	3	N.D	N.D	N.D.	N.D	N.D.	0%

	commerciaux couvert par des plans pour la réduction de la pollution sonore										
7C2	Nombre de ports commerciaux couverts par des plans pour la mise en oeuvre de mesures pour une navigation maritime moins polluante	Port	0	9	N.D	N.D	0	N.D.	N.D.	N.D.	0%
8A1	Nombre d'employés, auto- entrepreneurs au niveau NUTS 2	Personne active (x1000)	933,6	933,6	926,6	901,6	919,5	920,4	910,7	N.D.	-22.9
8CTE	Nombre de participants aux initiatives conjointes transfrontalières ayant trouvé une occupation transfrontalière deux années après la participation à l'initiative	%	0	44109	0	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	0%

## 4 Approfondissements thématiques

---

Dans le cadre du plan d'activités 2020, quatre approfondissements thématiques ont été réalisés par le groupe de travail en complément de la mise à jour des questions d'évaluation, couvrant diverses thématiques utiles également à la préparation du prochain programme. Ces approfondissements se réfèrent à la mise à jour de l'analyse d'impact réalisée en 2019, l'analyse de la valeur ajoutée de l'instrument de planification stratégique intégrée proposée dans le cadre la présente programmation, l'analyse des procédures de simplification mises en œuvre sur la période 2014-20 (traité dans le cadre du chapitre 5 en réponse aux questions d'évaluation) et l'analyse des indicateurs du programme à la lumière des dispositions prévues dans le cadre de la nouvelle proposition réglementaire 2021-27.

### 4.1 MISE A JOUR DE L'ANALYSE D'IMPACT 2020

La section suivante présente les résultats de l'enquête en ligne effectuée auprès des chefs de file des appels à projets I, II et III. L'analyse porte sur la nature des produits réalisés par les projets, les résultats observables sur les territoires et les groupes cibles, la durabilité, ainsi que la valeur ajoutée communautaire sur le long terme des projets financés.

#### 4.1.1 Produits et réalisations des projets

La plupart des réalisations de projets sont à classer principalement dans la catégorie des 'produits intangibles', qui ne présentent pas de support matériel marqué. En particulier, les stratégies et les plans et études conjointes représentent les typologies de réalisation les plus répandues, transversales à tous les objectifs spécifiques, comme le montre le tableau ci-dessous ; à l'exception des projets financés au titre des OS 3A1 *augmenter le tissu entrepreneurial des "très petites, petites et moyennes entreprises" de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte* et 3A2 *renforcer le tissu entrepreneurial des "très petites, petites et moyennes entreprises" de la zone de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte* qui réalisent principalement des mises en réseaux d'entreprises et de services au niveau transfrontalier. Les actions de gouvernance et de prise de décisions sont principalement promues par les projets des OS 6C1 *améliorer l'efficacité des actions publiques à conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel de la zone de coopération* et 6C2 *augmenter la protection des eaux marines dans les ports*.

De nombreux projets, correspondant majoritairement aux projets des OS 6C2 et 7BI *développer des systèmes de transport multimodaux pour améliorer la connexion des noeuds secondaires et tertiaires transfrontaliers de la zone de coopération aux réseaux RTE-T*, réalisent également des investissements en équipements et en instrumentations. Les systèmes d'alerte et de suivi des risques en revanche sont développés par les projets de l'OS 5BI *améliorer la sécurité en mer en faisant face aux risques liés à la navigation*, tandis que les interventions rattachées à l'OS 5AI *améliorer la capacité des institutions publiques à prévoir et gérer, de manière conjointe, certains risques spécifiques pour la zone dérivant du changement climatique : risque hydrologique, en particulier en rapport aux inondations, érosion côtière, incendies* ont majoritairement financé des infrastructures visant la prévention des risques parmi lesquels le « flood proof » pour les édifices publics sensibles ou les systèmes radar pour le suivi des activités marines et la sécurité de la navigation.

Tableau 10: Typologie de produit/réalisation par OS

	3AI	3A2	3DI	5AI	5BI	6CI	6C2	7BI	7CI	8AI	8CTE
Réseaux transfrontaliers d'entreprises	50%	50%	50%	-	-	-	-	-	-	25%	17%
Réseaux transfrontaliers de services	50%	50%	25%	-	33%	14%	-	75%	-	75%	33%
Stratégies et plans conjoints	-	-	63%	71%	67%	57%	100%	25%	50%	50%	17%
Études conjointes	-	-	25%	57%	33%	57%	33%	50%	100%	50%	17%
Infrastructures, instruments, équipements	-	-	38%	29%	33%	43%	100%	50%	-	-	-
Labels communs	-	-	38%	-	-	14%	-	-	-	-	-
Système d'alerte précoce et de surveillance des risques	-	-	-	29%	67%	29%	33%	-	-	-	-
Infrastructures pour la prévention des risques	-	-	-	71%	-	43%	33%	-	50%	-	-
Actions de gouvernance	-	-	25%	57%	33%	71%	100%	25%	50%	-	-
Actions de sensibilisation du public	-	-	25%	71%	-	71%	67%	-	100%	25%	17%
Ateliers pour l'améliorer et la gestion des urgences	-	-	-	43%	33%	14%	33%	-	-	-	-

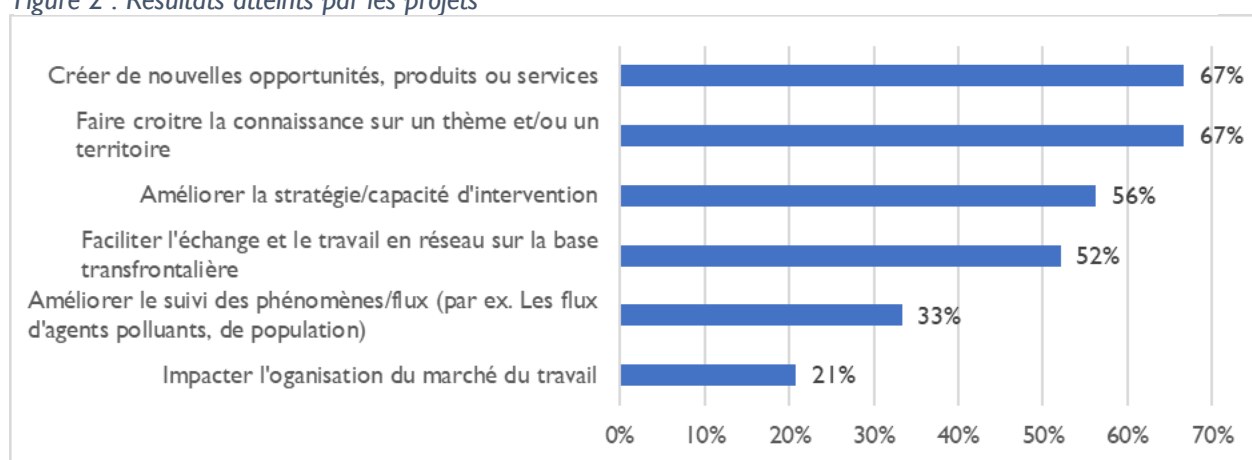
Stages et mobilité du personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67%
---------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-----

Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

#### 4.1.2 Résultats des projets

Les résultats de l'enquête confirment ce que dégagé dans le cadre de l'évaluation d'impact menée en 2019.

Figure 2 : Résultats atteints par les projets



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les projets ont principalement contribué à faire croître les connaissances sur un thème et/ou un territoire donné et à créer de nouvelles opportunités, produits et services (chacun 67%). Comme le montre le tableau ci-dessous, ces résultats sont un élément commun à une grande partie des OS.

Les bénéficiaires retiennent en outre que les opérations financées ont amélioré la capacité d'intervention et de planification des stratégies (56%) notamment en ce qui concerne les projets des OS 3A1, 5A1 et 7C1 *améliorer la durabilité des ports commerciaux et des plateformes logistiques connectées en contribuant à la réduction de la pollution sonore*. 52% retiennent que grâce au programme, l'échange et le travail en réseau sur la base transfrontalière sont désormais plus simples, notamment en ce qui concerne les projets financés par les OS 3A1, 3A2 et 8CTE *renforcer le marché du travail transfrontalier dans les filières prioritaires liées à la croissance bleue et verte*.

Les projets démontrent à l'inverse moins d'efficacité concernant le changement/impact sur le marché du travail, exception faite de ceux relevant de l'OS 8A1 *promouvoir l'emploi en soutenant l'auto-entrepreneuriat, la microentreprise et l'entrepreneuriat social dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte*.

Tableau I : Résultats atteints par OS

	Renforcer les connaissances sur un thème/territoire	Faciliter l'échange et le travail en réseau sur la base transfrontalière	Améliorer la stratégie/capacité d'intervention	Améliorer le suivi des phénomènes/flux	Impacter l'organisation du marché du travail	Créer de nouvelles opportunités, produits ou services
3A1	50%	100%	100%	-	50%	100%
3A2	100%	100%	50%	-	-	100%
3D1	50%	25%	63%	25%	25%	88%
5A1	71%	57%	100%	71%	-	-
5B1	100%	-	67%	33%	-	33%
6C1	86%	57%	57%	43%	-	71%
6C2	33%	67%	67%	67%	-	67%
7B1	25%	50%	-	25%	25%	75%
7C1	100%	50%	100%	100%	-	50%
8A1	50%	25%	25%	-	75%	75%
8Acte	83%	83%	17%	-	50%	100%

Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les collectivités locales (77%), les entreprises (67%) et les résidents des zones de coopérations (44%) sont les principaux bénéficiaires des réalisations des projets. Sont ciblées dans une moindre mesure, les administrations centrales (21%), des groupes spécifiques de population (10%) et les ONG (2%).

Sans surprise, les OS dans leur ensemble couvre l'aire de coopération dans son intégralité, exception faite pour les OS 7C1 et 8CTE qui impactent uniquement, selon les bénéficiaires, une partie de celle-ci. A noter qu'en revanche certains projets, principalement ceux financés au titre de l'OS 3A1 et 6C2 couvrent des territoires en dehors de la zone de coopération.

En ce qui concerne la typologie du territoire, les résultats obtenus se concentrent majoritairement dans les zones côtières marines, dans une moindre mesure dans les îles, principalement dans le cadre des OS 6C1 et 7B1, et dans les zones intérieures, sur lesquelles, interviennent de manière prédominante les projets financés au titre de l'OS 3D1 *augmentation de la compétitivité internationale des micro et PME dans les filières prioritaires transfrontalières liées à la croissance bleue et verte*.

Tableau 12: Territoires intéressés par les résultats du projet, par OS

	3AI	3A2	3DI	5AI	5BI	6CI	6C2	7BI	7CI	8AI	8CTE
Partie de la zone de coopération	50%	50%	75%	29%	67%	57%	-	-	100%	-	100%
Toute la zone de coopération	50%	50%	25%	43%	33%	43%	100%	100%	-	75%	-
Au-delà de la zone de coopération	50%	-	13%	-	-	29%	33%	25%	-	-	-
Principalement les îles	-	-	-	-	-	14%	-	25%	-	-	-
Principalement les zones intérieures	-	-	25%	-	-	-	-	-	-	-	-
Principalement les zones côtières marines	-	-	25%	29%	33%	14%	67%	-	50%	25%	-

Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

En ce qui concerne les indicateurs de résultat du programme, il ressort de l'enquête que, en plus de la contribution directe de chaque projet à l'indicateur propre à son objectif spécifique, les chefs de file ont déclaré avoir impacté d'autres dimensions du programme. Ainsi, bien que seuls deux projets de l'OS 3AI aient participé à l'enquête, correspondant à 4% de l'échantillon, il en résulte que 24% des projets, appartenant à d'autres OS, déclarent avoir impacté sur le nombre d'entreprises inscrites dans les secteurs : industrie, commerce, transport, hôtellerie, restauration, services aux entreprises. Le tableau ci-dessous détaille la part des projets contribuant directement aux indicateurs de résultat du Programme et la part de ceux qui, indépendamment de l'OS, déclarent l'impacter indirectement.

Tableau 13: Indicateurs de résultat de programme auxquels les projets contribuent

Indicateur de résultat	% de projets contribuant directement à l'indicateur	% de projets contribuant indirectement à l'indicateur
R3AI – Nombre d'entreprises enregistrées dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des transports, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux entreprises	4%	24%
R3A2 – Nombre d'actifs des unités locales des entreprises avec moins de 50 employés dans les secteurs de l'industrie, du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, des services aux entreprises	4%	13%
R3D1 – Montant des exportations totales dans les régions transfrontalières	17%	16%
R3D2 – Nombre d'arrivées de touristes non-résidents dans les régions transfrontalières	0%	19%

R5A1 – Nombre d'institutions publiques adoptant des stratégies et des plans d'actions conjoints pour l'adaptation aux risques prioritaires (hydrologique/inondations, érosion côtière et incendies)	15%	29%
R5B1 – Nombre de sinistres maritimes dans la zone de coopération impliquant des passagers, travailleurs ou marchandises	6%	10%
R6C1 – Nombre d'actions publiques visant à la gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel de l'espace de coopération	15%	24%
R6C2 – Concentration de l'oxygène dissous dans les eaux marines (intégré avec l'indice trophique TRIX)	6%	10%
R7B1 – Index d'accessibilité potentielle multimodale	8%	13%
R7C1 – Nombre de ports commerciaux couverts par des plans pour la réduction de la pollution sonore	4%	4%
R7C2 – Nombre de ports commerciaux couverts par des plans de mise en œuvre de mesures pour une navigation maritime moins polluante	0%	6%
R8A1 – Nombre d'employés, auto-entrepreneurs à niveau NUTS 4	8%	19%
R8CTE – Nombre de participants aux initiatives conjointes transfrontalières qui ont trouvé un emploi transfrontalier deux ans après le début de leur participation à l'initiative.	13%	27%

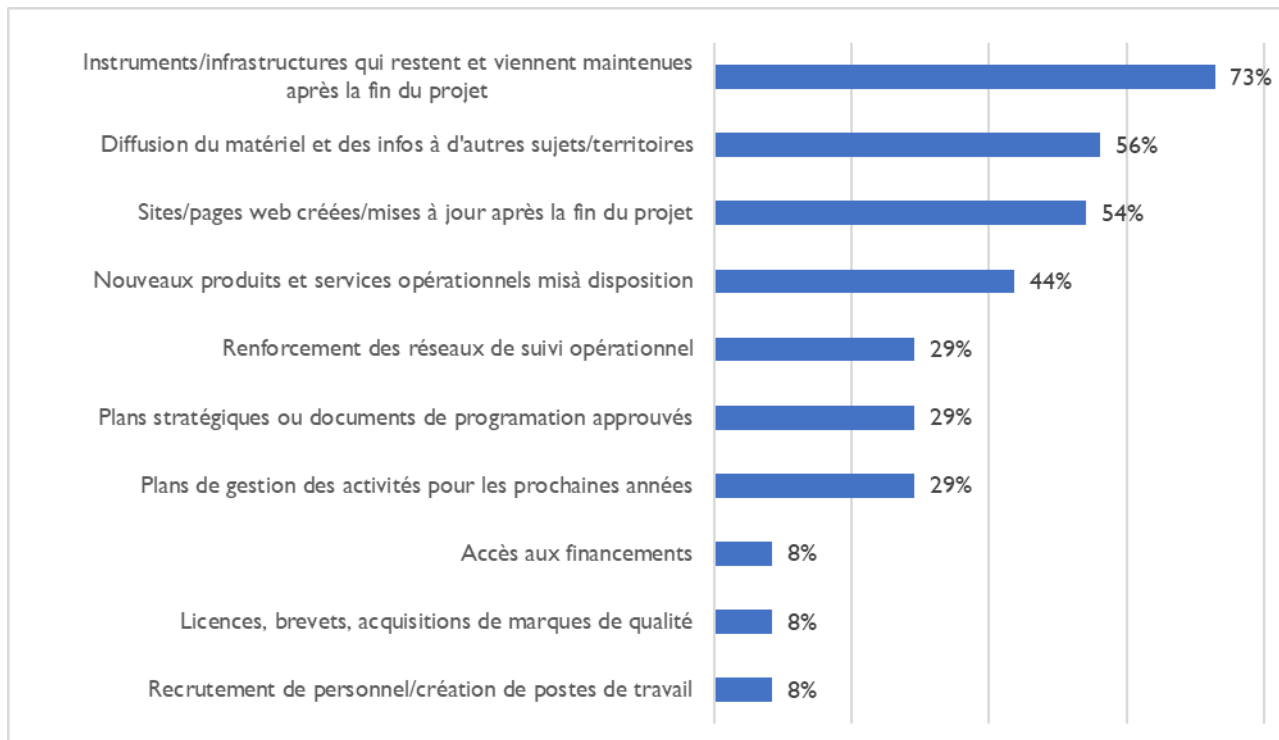
Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

#### 4.1.3 Durabilité à long terme des projets

La durabilité dans le temps des projets, dans leur réalisation, est garantie à travers divers canaux. 73% des bénéficiaires déclarent que les instruments et infrastructures financés grâce au programme resteront opérantes et utilisables après la fin du projet. Cela concerne des plateformes, infrastructures vertes, réseaux de radar, interventions pilotes et software, qui par leur nature « physique » pourront garantir une durabilité et continuité aux projets réalisés. 56% retiennent en outre que la durabilité sera assurée à travers la divulgation de matériel informatif sur les données du thème, les publications scientifiques et les activités de capitalisation sur les bonnes pratiques issues des échanges d'expériences. De la même manière, les sites et pages web seront mis à jour après la fin des projets (54%). 44% pourront compter sur une plus large offre de produits et services qui resteront à disposition des bénéficiaires dans le futur. Enfin, 29% des partenaires voient dans le renforcement des réseaux de suivi, des plans stratégiques et des documents de programmation et dans les plans de gestions, les principales solutions de durabilité du projet sur le long terme.



Figure 3 : Solutions de durabilité à long terme

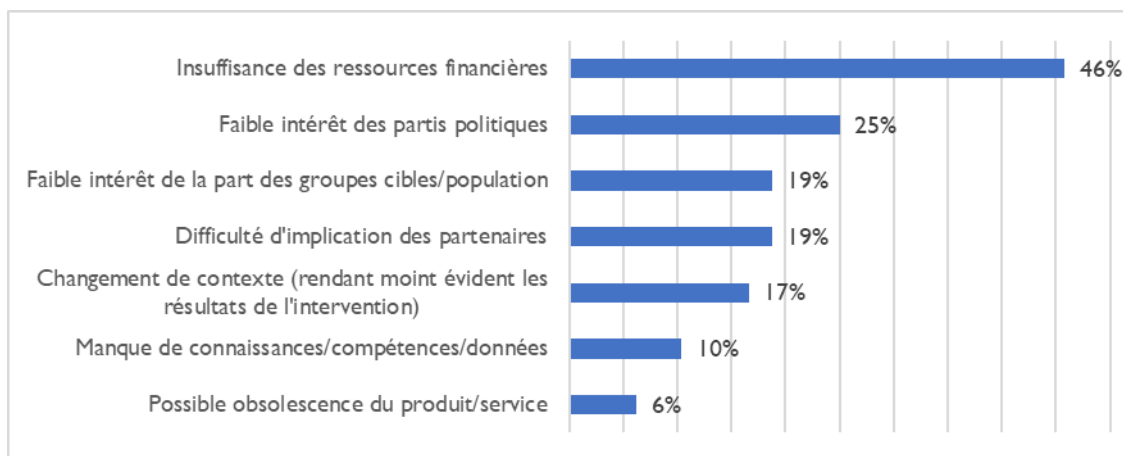


Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les obstacles identifiés par les partenaires dans l'atteinte des résultats sur le long terme se réfèrent principalement à l'insuffisance de ressources financières (46%), qui empêchent le prolongement des activités et la réalisation des résultats dans le temps, et du faible intérêt des partis politiques (25%) rendant moins évidente l'appropriation dans le temps des résultats atteints.

De manière équivalente, il paraît difficile de maintenir dans le temps l'intérêt des groupes cibles et de la population à laquelle s'adressent certains projets. L'implication des partenaires après la fin du projet est remise également en cause par 19% des bénéficiaires. Enfin, notons que l'obsolescence potentielle des produits et services offerts ne semble pas constituer une menace, les projets ayant en général un impact sur la structure réglementaire et la dotation en infrastructures qui restent invariants à moyen terme.

Figure 4: Obstacles dans l'atteinte des résultats sur le long terme

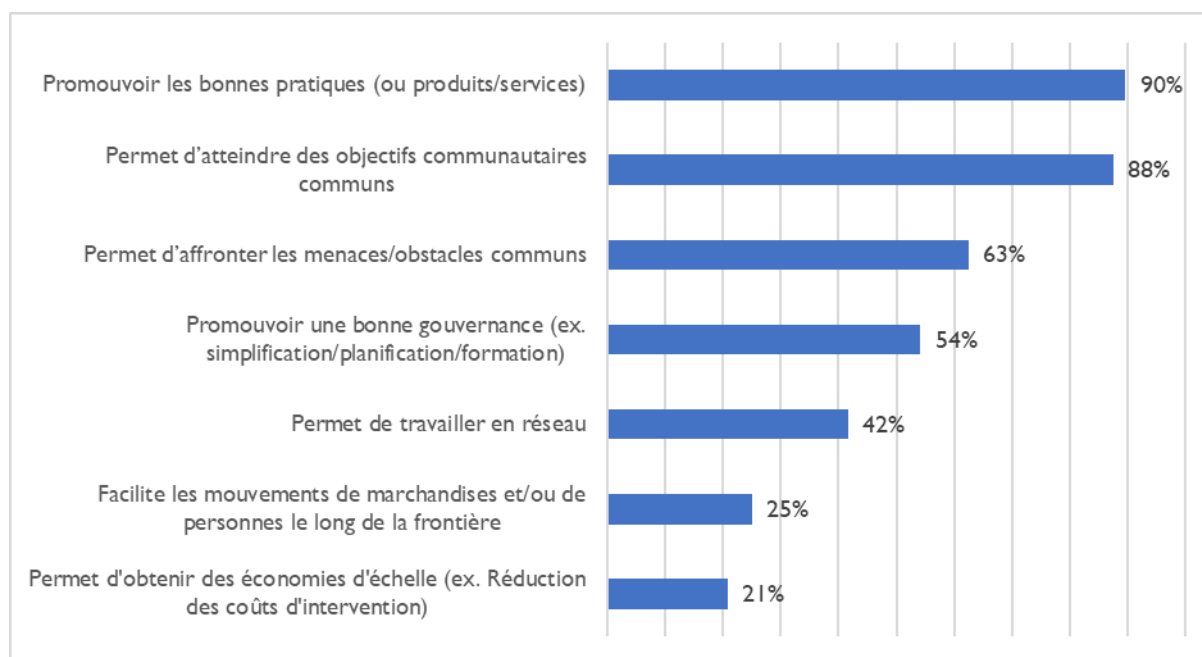


Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

#### 4.1.4 Valeur ajoutée communautaire

La plupart des projets, 90%, retiennent que la coopération aide à promouvoir les bonnes pratiques. De même, 88% la considèrent comme permettant d'atteindre des objectifs communautaires communs parmi lesquels, la réduction des risques naturels, l'accroissement de l'efficacité dans l'utilisation des ressources et une plus grande durabilité des activités touristiques. 63% estiment en revanche que la valeur ajoutée réside dans la capacité d'affronter des menaces et obstacles communs, comme le phénomène de l'ensablement des ports et la gestion des risques dérivant de la navigation. 54% des répondants voient dans la coopération transfrontalière la possibilité de promouvoir une bonne gouvernance grâce aux plans conjoints, aux *policy paper*, aux tables rondes créant des occasions de confrontation entre les divers territoires. Le travail en réseau et le mouvement de marchandises, de personnes, et l'obtention d'économies d'échelle sont en revanche reconnus comme n'étant pas une source de valeur ajoutée de premier plan.

Figure 5: Valeur ajoutée communautaire



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Le tableau ci-dessous met en lumière l'échelle à laquelle la valeur ajoutée s'est produite selon les bénéficiaires. Les projets ont majoritairement impacté à l'échelle transfrontalière et européenne, avec toutefois des différences selon la typologie de valeur ajoutée considérée.

Tableau 14 : Valeur ajoutée des projets et de leurs impacts à différentes échelles territoriales

Typologie de valeur ajoutée	Transfrontalière	Transnationale	Européenne	Locale/Régionale
Permet d'atteindre des objectifs communautaires communs	75%	29%	38%	31%
Permet d'obtenir des économies d'échelle (e.g. réduction des coûts d'intervention)	15%	4%	6%	8%
Promotion des bonnes pratiques (ou produits/services)	73%	35%	40%	35%
Promotion d'une bonne gouvernance (e.g. simplification/planification/formation)	40%	19%	15%	25%
Permet d'affronter des menaces/obstacles communs	54%	25%	25%	25%
Facilite le mouvement de marchandises et/ou de personnes le long de la frontière	25%	6%	6%	6%
Permet le travail en réseau	38%	10%	10%	13%

Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

## 4.2 PLANIFICATION STRATÉGIQUE INTÉGRÉE

Cette section fournit des éléments de réflexion à l'analyse de la valeur ajoutée des projets stratégiques intégrés, au regard des projets simples. Elle présente également des options de simplification et d'amélioration possibles de l'approche stratégique intégrée dans le cadre de la future programmation.

Le programme prévoit trois typologies de projets :

- **Les projets simples** : actions bilatérales et/ou multilatérales, promues par les organismes de la zone de coopération, destinées à introduire des méthodes et des instruments innovants et à en favoriser l'expérimentation et la participation relativement aux thèmes de la coopération, pouvant se caractériser par soit des projets simples mono-action (cohérent avec un seul exemple d'action) ou de projets simples pluri-actions (cohérent avec plusieurs exemples d'actions).
- **Les projets stratégiques intégrés thématiques** : complexe d'actions, identifiées dans le cadre des domaines thématiques prioritaires du Programme, cohérentes et intégrées entre elles, qui convergent vers un objectif spécifique commun de développement de la zone de coopération au moyen d'une approche de mise en œuvre unitaire et transfrontalière.

Cette typologie de projets sera prioritairement applicable à :

- Gestion conjointe des risques dérivants du changement climatique (inondations, érosions côtières, incendies)
- Gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel
- Gestion conjointe de la mobilité transfrontalière

**Les projets stratégiques intégrés territoriaux** : ensemble complexe et articulé d'actions strictement cohérentes et intégrées entre elles, de nature et de dimensions pertinentes d'un point de vue financier et des résultats, destinées à un territoire transfrontalier clairement identifié au niveau géographique. Plus spécifiquement ces projets pourront concerner des portions de territoire/mer du Programme avec une connotation transfrontalière évidente (aires marines protégées limitrophes, aires territoriales/maritimes de référence des GECT, corridors maritimes, frontières terrestres).

Tableau 15 : Éléments caractérisant les projets simples et les stratégies intégrés

	Projet simple	Projet stratégique intégré
<b>Apport financier</b>	Jusqu'à 2 millions d'euros	Jusqu'à 6 millions d'euros
<b>Partenariat</b>	Min 2 - Max 8*	Min 2 - Max 16*
<b>Territoires couverts</b>		Les cinq régions impliquées dans le programme. Pour les projets 'territoriaux' : connotation géographique transfrontalière mise en évidence
<b>Type d'action</b>	Bilatérale ou plurilatérale	Ensemble complexe et articulé d'actions intégrées entre elles
<b>Thématique d'intervention</b>	Non spécifiée	Prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion conjointe des risques dérivant du changement climatique</li> <li>- Gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel</li> <li>- Gestion conjointe de la mobilité transfrontalière</li> </ul>

\*Critère d'éligibilité

### Autre forme de planification intégrée en cours

Le programme a prévu une planification stratégique non seulement dans le cadre de la programmation, à travers la définition des projets stratégiques intégrés *thématiques* ou *territoriaux*, mais également en phase de développement des projets et de leur mise en œuvre. En effet, l'approche intégrée est également assurée à travers :

- Le processus de capitalisation des bonnes pratiques en tant qu'activité spécifique du programme dans les phases de mise en œuvre à travers 1) un support destiné à orienter les projets aux résultats et 2) la création de pôles thématiques pour renforcer les synergies entre les interventions, retombant sous la même thématique (voir en I) ;
- Sur une base plus « spontanée » d'agrégation et de mise en œuvre conjointe d'initiative, à partir de la phase de préparation des propositions de projet

*Encadré 1: Planification intégrée dans le cadre de l'analyse d'impact : Activités de capitalisation du programme*

Six pôles thématiques ont été identifiés comme clés, certains pouvant être considérés comme "clusters" :

- 1- Création de réseaux transfrontaliers de services ;
- 2- Promotion du tourisme durable ;
- 3- Gestion des risques liés aux changements climatiques ;
- 4- Promotion de la durabilité des ports ;
- 5- Conservation, protection et développement du patrimoine naturel et culturel ;
- 6- Promotion des connexions pour réduire les distances. Promozione delle connessioni per ridurre le distanze

Le « cluster » GNL (pôle thématique 4 de capitalisation *promotion de la durabilité des ports*) représente un bon exemple d'approche intégrée et stratégique spontanée de projets simples. Le cluster est formé de quatre projets simples distincts qui mettent en œuvre des activités commune en vue d'atteindre un objectif partagé : inciter l'adoption du GNL en tant que carburant innovant dans les ports de l'aire de coopération (on renvoie pour plus de détails à l'évaluation d'impact 2019, fascicule 2, Annexe 2).

### État de l'art de la planification stratégique intégrée

La planification stratégique intégrée territoriale et thématique a été activée dans tous les appels à projets à l'exception du dernier (le IV). A noter que dans le second appel à projets, le programme a introduit un élément supplémentaire caractéristique des projets financés dans le cadre des axes 2 et 3, par lequel les partenaires devaient couvrir les cinq territoires de coopération (qui intervient comme critère d'éligibilité sous peine d'exclusion).

Les tableaux ci-dessous listent les 13 projets intégrés territoriaux et thématiques financés jusqu'à aujourd'hui. Comme nous pouvons le noter, ils appartiennent tous à l'axe 2, exception faite du projet intégré thématique M.A.R.E financé au titre de l'axe 4. Neuf projets, dont huit thématiques et un territorial, ont été financés dans le cadre du premier appel à projet, un thématique et un territorial dans le cadre du second et deux dans le cadre du troisième.

Tableau 16 : Projets stratégiques intégrés thématiques financés

Projet	Axe	Appel à projet	N. Partenaires	Apports financés
ADAPT	2	I	14	€ 3.796.730,05
GEREMIA	2	I	7	€ 1.784.431,06
GIREPAM	2	I	16	€ 5.687.604,31
GRITACCESS	2	II	15	€ 6.704.176,05
INTENSE	2	I	14	€ 5.100.000,00
MAREGOT	2	I	14	€ 4.959.419,64
PROTERINA 3Évolution	2	I	14	€ 6.053.800,96
RETRALAGS	2	I	8	€ 2.689.344,11
T.R.I.G - Eau	2	I	10	€ 2.091.370,21
MA.R.E.	4	III	14	€ 6.698.531,24

Source: Données du système de suivi

Tableau 17: Projets stratégiques intégrés territoriaux

Projet	Axe	Appel à projet	N. Partenaires	Apports financés
ISOS	2	I	9	€ 1.495.157,44
SICOMAR plus	2	II	16	€ 6.688.230,13
MED-Star	2	III	16	€ 6.790.523,12

Source: Données du système de suivi

### Les projets intégrés apportent-ils une valeur ajoutée ? Laquelle ?

Le programme n'a pas prévu de parcours vraiment spécifique dans les procédures de sélection et de mise en œuvre des projets stratégiques intégrés par rapport aux projets simples (à la différence de ce qui peut être observé au sein d'autres programmes de coopération transfrontalière) ; en pratique il y a peu de différence entre les deux, que ce soit en termes de modalité de sélection (appels à projets non spécifiques), de durée d'instruction (similaire au sein d'un même appel à projets), ainsi qu'au regard des problématiques rencontrées par les bénéficiaires en phase de mise en œuvre (tel que : contacts avec la structure de gouvernance du programme, utilisation du système Marittimo + ou encore les modalités de rédaction des rapports d'avancement).

L'analyse de la valeur ajoutée est plutôt à conduire au niveau du contenu des projets (i.e. les thématiques qui sont réellement couvertes par les uns et les autres) et de leur couverture territoriale. De ce point de vue, la concentration des projets stratégiques sur les axes 2 et 3 démontre une certaine cohérence dans la logique d'intervention du programme, notamment en ce qui concerne les risques climatiques par définition d'une nature multi-sectoriels et thématiques et avec des caractéristiques territoriales marquées (i.e. bassins hydrographiques, massifs montagneux, îles, lignes de côte) . L'évaluation d'impact réalisée au cours de l'année 2019 a cherché à identifier la contribution du programme à la dimension maritime de la zone de coopération, et notamment à illustrer dans quelle mesure la planification stratégique a généré une valeur ajoutée spécifique par rapport aux projets simples (voir encadré ci-dessous).

*Encadré 2: Planification intégrée dans le cadre de l'analyse d'impact 2019*

Les cas d'études réalisés dans le cadre du rapport d'impact ont permis de recueillir des éléments qualitatifs décrivant les résultats des projets stratégiques intégrés :

- **Lutte contre l'érosion côtière :**

MAREGO (stratégie thématique), qui par la définition d'une stratégie transfrontalière de planification des interventions et la réalisation d'infrastructures vertes, a pu contribuer à améliorer la capacité de prévision du risque d'érosion côtière, tant dans le court terme (en ce qui concerne les tempêtes) que sur le long terme (effets structurels de montée des eaux dus aux changements climatiques).

- **Protection des eaux marines et de la biodiversité :**

GEREMIA (stratégie intégrée thématique) a développé un système de suivi pour la prévention et la gestion des flux de polluants dans les eaux portuaires, incluant des actions pilotes spécifiques pour tester les technologies de confinement des polluants.

- **Plus grande durabilité des zones portuaires :**

Le cluster GNL a particulièrement contribué à cette thématique. La zone de coopération est caractérisée en effet par la présence de nombreux ports, plateformes logistiques et zones d'intérêt industriel mais également civil et touristique faisant face aux questions liées à l'utilisation des carburants.

- **Renforcement de la sécurité maritime et de la gestion des risques en mer :**

Les deux projets stratégiques intégrés, IMPACT (thématique) et Sicormar+ (territorial) forment le cluster « Sécurité maritime ». Ils ont, via le partage des mêmes infrastructures radar contribué à améliorer la capacité de réaction et de gestion des risques liés à la navigation et apporté un soutien aux autorités portuaires dans le suivi des phénomènes impactant les aires marines protégées.

### **Existe-t-il des éléments de simplification et d'amélioration à apporter dans le cadre de la prochaine programmation ?**

La planification stratégique intégrée territoriale promue par le programme présente de fortes connections avec 'l'approche territoriale' vers laquelle se dirige la prochaine programmation<sup>4</sup>. En effet, à la lumière des nouvelles orientations exprimées dans les propositions de règlement pour la période 2021-2027, le concept d'aires fonctionnelles' assumera une connotation importante<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Proposition de règlement COM(2018) 374 del 29.05.2018

<sup>5</sup> Par exemple sur la notion d'aire fonctionnelle développée dans un cadre Interreg voir : Luca Ferrarese, Workshop 'Reinforcing territorial coherence Brussels', 19 Juin 2018.



*Encadré 3 : La notion d'aire fonctionnelle*

La notion d'aire fonctionnelle a été initialement définie afin d'indiquer les aires urbaines et leurs zones d'influence ('commuting zone'), i.e. les zones autour des villes où 15 % des résidents se déplacent vers les centres urbains pour des motifs professionnels (définition Eurostat). Le terme a, par la suite, été étendu à d'autres champs afin d'indiquer des territoires connexes caractérisés par de fortes connections et un dynamisme les distinguant des territoires voisins non transfrontaliers.

La notion d'aire fonctionnelle appliquée à des contextes où les frontières sont maritimes, doit toutefois être considéré avec prudence. De fait, la notion de zone d'influence ou densité des connections (par le biais des transports), qui caractérisent les aires fonctionnelles terrestres, pourraient assumer une dimension plus ample, au périmètre moins quantifiable dans un cadre maritime.

À la lumière de nouvelles orientations communautaires, trois scénarii peuvent être proposés afin de définir l'approche stratégique au sein de la prochaine programmation : 1) un scénario *business as usual*, qui de fait est déjà en cohérence avec les approches actuelles adoptées par le programme; 2) un scénario de plus ample définition des instruments stratégiques lors de la phase de programmation; 3) un scénario de recours aux instruments de programmation intégrée territoriale proposés par les règlements communautaires.

**Scénario 1 :** dans ce scénario les modalités de définition et de mise en œuvre des projets stratégiques restent les mêmes. Les projets stratégiques viennent s'insérer dans le cadre d'appels à projets au côté des projets simples et suivent les mêmes procédures que celles prévues dans le programme actuel. D'éventuels éléments de flexibilité peuvent être introduits dans la procédure suivie tels que, par exemple, l'utilisation de plus d'une fenêtre de sélection afin de faciliter les porteurs de projets dans la préparation de leurs propositions.

**Scénario 2 :** les cadres de la planification intégrée sont mieux définis dès la phase d'élaboration du programme en particulier en ce qui concerne les thématiques, typologies bénéficiaires, groupes cibles et territoires ciblés. Dans ce scénario, il est possible de procéder au choix soit à travers 1) un appel à projet traditionnel semblable à celui suivi dans le cadre du scénario 1, 2) une procédure de sélection en deux étapes dans laquelle les porteurs de projets seraient invités à manifester des propositions stratégiques, avant que l'appel à projet ne procède à la sélection des projets simples pour la phase de mise en œuvre.

**Scenario 3** : ce scenario prévoit l'utilisation des instruments de programmation territoriale prévus par les règlements communautaires, tel que les Investissements Territoriales Intégrés (ITI) ou les approches de développement local de type participatif (voir box ci-dessous). Dans ce scenario, l'existence d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT) dans l'espace transfrontalier pourrait faciliter l'identification d'un organisme intermédiaire de mise en œuvre du projet stratégique. Notons toutefois, qu'il n'y a pas d'expérience jusqu'à présent de mise en œuvre d'ITI dans un cadre transfrontalier strictement maritime.

*Encadré 4 : ITI et CLLD*

ITI et CLLD ont été principalement appliqués au cours de l'actuelle programmation au sein des programmes dits '*mainstream*' et sont considérés par la majorité des programmes de coopération comme étant complexes et onéreux 'mettre en œuvre d'un point de vue administratif<sup>6</sup>. Quelques exemples d'applications existent toutefois dans un contexte Interreg comme par exemple le CLLD institué entre l'Italie et l'Autriche. Les principales caractéristiques des deux instruments sont :

**ITI – Investissement territorial intégré (art 32-35 CPR)**

- Stratégie de développement urbain ou autres stratégies territoriales ;
- Accord de partenariat pour définir l'approche stratégique ;
- Désignation d'un organisme intermédiaire assumant le rôle d'AG ;
- Généralement conduit par un acteur public ;
- Procédure de sélection négociée ;
- Géographie fonctionnelle.

**CLLD – Développement local de type participatif (art. 36 CPR)**

- Focalisé sur un territoire infrarégional spécifique et suivant sur une approche multisectorielle ;
- Spécifié à travers un instrument de planification, conduite sur une base participative et de manière autonome.
- Conduit par des groupes d'action locales (GAL) composés de représentants d'acteurs privés et publiques appartenant aux secteurs socio-économiques ;

<sup>6</sup> Étude du Parlement Européen 'Research for Regi Committee – review of adopted European territorial cooperation programmes', 2016.

## 4.3 ANALYSE DU SYSTEME DES INDICATEURS

### 4.3.1 Le nouveau système des indicateurs 2021-27

Le nouveau cadre logique de la Commission Européenne pour la période 2021-2027 se caractérise par la présence de<sup>7</sup> :

- **Cinque objectifs stratégiques + deux spécifiques Interreg** – en lieu et place des 11 objectifs thématiques de l'actuelle période 2014-2020
- **21 Objectifs Spécifiques** - en lieu et place des 56 priorités d'investissement et des 3.573 objectifs spécifiques de la période 2014-2020
- **85 indicateurs de résultats communs** + ceux spécifiques des programmes – en lieu et place des 5.083 indicateurs spécifiques des programmes
- **85 indicateurs de réalisation communs** + ceux spécifiques des programmes – en lieu et place des 46 communs et des 4.813 spécifique de la période 2014-2020

Cette nouvelle architecture répond à l'exigence de disposer pour la prochaine période de programmation 1) d'une plus grande couverture thématique ; 2) d'une plus grande harmonisation entre la logique d'intervention des fonds ESIF en termes de suivi, évaluation et communication ; 3) d'une plus grande simplification et standardisation dans les méthodologies adoptées pour mesurer les résultats atteints.



<sup>7</sup> Les chiffres présentés sont tirés de l'étude réalisée par t33 et publiée par la Commission Européenne en 2018 "Development of a system of common indicators for European Regional Development Fund and Cohesion Fund interventions after 2020"

En ce qui concerne les indicateurs, trois typologies sont prévues :

- **Indicateurs auxiliaires** : indicateurs de production (indicateurs financiers) et de processus (mesurant les caractéristiques des bénéficiaires, les formes de financement, les typologies de supports, etc.) ;
- **Indicateurs de réalisation** (RCO – *Regional policy output indicator*), mesurant les produits finaux des projets réalisés grâce aux ressources du programme.
- **Indicateurs de résultats directs** (RCR – *Regional policy common result indicators*), qui capturent les effets immédiats et de brefs périodes des interventions (la performance des bénéficiaire, l'augmentation des investissements privés, un meilleur accès aux services, etc.)

Figure 6 : Indicateurs post 2020



L'étude de la Commission Européenne sur les indicateurs citée ci-dessus fournit les critères pour évaluer la qualité des indicateurs choisis par les programmes<sup>8</sup>. Il est notamment fait référence aux critères 'RACER' ainsi que d'autres utilisées dans le cadre de *quality assessment* (le tableau ci-dessous).

Tableau 18: Critères qualitatifs utilisés pour évaluer les indicateurs

CRITERIA		
RELEVANT	si	Assure la couverture thématique et la mise en lien direct avec son objectif
ACCEPTED	si	Il n'y a pas de difficultés substantielles dans la récolte des données
CREDIBLE	si	Sa définition est claire et non sous-entendue
EASY TO MONITOR	si	La collecte des données est faisable en termes de coûts et de temps
ROBUST	si	Il est clairement défini et non sujet à manipulation
CLEAR*	si	Fournit une interprétation normative sans équivoque
TIME-BOUND**	si	Permet d'être mesuré dans le temps (i.e sur une base annuelle)
DEBATABLE***	si	Permet de comparer les informations avec les indicateurs 2014-2020

<sup>8</sup> Ces orientations proviennent directement de la "Better Regulation guidelines »

\*CREAM matrix

\*\*SMART matrix

\*\*\*High Level Group of 2011 reflecting on Future Cohesion Policy

Dans l'ébauche de règlement, et notamment dans ses annexes, nous trouvons :

- Annexe I : les indicateurs communs de réalisation et de résultat direct pour le FEDER et le Fond de Cohésion, parmi lesquels certains (marqués d'une \*) pouvant être adoptés par tous les objectifs spécifiques. En revanche, les autres peuvent être adoptés uniquement à l'intérieur de l'objectif spécifique dans lequel il est listé.
- Annexe II : informations de performance incluant les indicateurs qui seront calculés directement par la Commission Européenne, à partir des données consolidées des indicateurs communs retenus par les programmes

#### 4.3.2 Cohérence des indicateurs du programme Maritime avec les nouveaux règlements

##### Indicateurs de réalisation

Le programme France-Italie Maritime, pour la période de programmation 2014-2020, s'est doté d'un ensemble composé de 43 indicateurs de réalisation : 16 communs et 27 spécifiques. Les indicateurs de réalisation communs ont, pour certains, été adoptés au sein de diverses priorités d'investissement (voir tableau ci-dessous). Ce qui sera également admis pour les prochains programmes.

Tableau 19: Indicateurs de réalisation communs à plus d'une priorité d'investissement

Indicateurs de réalisation communs	Priorité d'investissement
Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (CO01)	3A, 3D, 8A
Nombre d'entreprises recevant des subventions (CO02)	3A, 3D
Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier (CO04)	3A, 8A

Une analyse de la cohérence des indicateurs actuels du programme France-Italie Maritime, en termes de correspondance dans la description des indicateurs et dans leur modalité de quantification, a été réalisé avec ce que proposé dans le cadre de la nouvelle programmation.

Le programme Maritime a défini des indicateurs communs retombant sous le joug de cinq objectifs stratégiques – dans le détail une Europe plus intelligente et une Europe plus verte – outre ceux spécifiques à Interreg. De tels indicateurs sont régulièrement suivi via le système de suivi Marittimo +, ce qui les rends cohérents avec les principes de la nouvelle proposition de réglementation, stabilisant

que ces derniers doivent en premier lieu être construits afin de permettre de les suivre à travers les projets, mais également via le système de suivi utilisé par l'Autorité de Gestion

L'analyse de cohérence a permis d'observer comment les 4 indicateurs de réalisation communs – CO01, CO02, CO05 et CO43 – correspondent à ceux présentés dans l'Annexe I de la proposition RPDC. En revanche les autres se configurent tous comme des indicateurs de résultats directs, comme par exemple le montant d'investissements privés complétant un soutien public aux entreprises ou la population bénéficiant de mesures de protection contre les incendies de forêt. Deux des indicateurs communs choisis par le programme sur la période 2014-2020, ne sont pas actuellement présent dans la proposition de règlement (il s'agit des indicateurs CO 05 et CO 23).

Tableau 20: Cohérence des indicateurs de programme avec le nouveau cadre réglementaire 2021-2027

	Indicateur de programme	Cohérence avec les nouveaux indicateurs	Indicateurs de réalisation (Annexe I)	Indicateurs de résultat direct (Annexe I)
Europe plus intelligente	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (CO01)	✓	RCO 01	
	Nombre d'entreprises recevant des subventions (CO02)	✓	RCO 02	
	Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier (CO04)	✓	RCO 04	
	Nombre de nouvelles entreprises recevant un soutien (CO05)	✗		
	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions) (CO06)	✓		RCR 01
Europe plus verte	Population bénéficiant des mesures de protection contre les inondations (CO20)	✓		RCR 35
	Population bénéficiant des mesures de protection contre les incendies de forêt (CO21)	✓		RCR 36
	Superficie d'habitat bénéficiant d'un soutien pour obtenir un meilleur statut de conservation (CO23)	✗		
Spécifiques Interreg	Nombre de participants aux initiatives locales conjointes pour l'occupation et les activités de formation conjointes (CO44)	✓		RCR 81
	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (CO01)	✓	RCO 81	

### 4.3.3 Mise en cohérence pour le futur programme

Comme illustré dans le paragraphe précédent, le programme de l'actuelle programmation s'est doté d'un système d'indicateurs en partie cohérent avec le nouveau cadre prévu pour la période 2021-2027. Des étapes supplémentaires sont toutefois nécessaires afin que le programme puisse se doter d'une architecture permettant de garantir que les projets suivent des logiques d'intervention ayant un lien clair entre les réalisations, grâce aux ressources du programme, et les effets directs de ces interventions ('effets directs'). Parallèlement, des activités d'accompagnement pour les bénéficiaires devront être organisées afin d'uniformiser les activités de suivi et d'évaluation au niveau de chaque intervention (par exemple via la publication d'orientations).

Le programme dispose d'ores et déjà d'une base sur laquelle s'appuyer pour s'aligner avec les dispositions de la proposition de règlement. Le tableau ci-dessous montre, à partir des indicateurs actuellement utilisés par le programme, la « partie manquante » afin que le système de suivi puisse effectivement être considéré comme complet et capable de suivre, mais également de mesurer, la logique d'intervention suivie par le projet : production → réalisation → résultat direct.

Notamment, la flèche vers la droite (→) indique la proposition d'indicateur de résultat direct à partir d'un indicateur de réalisation existant (et adopté par le programme dans l'actuelle programmation). De même, la flèche vers la gauche (←) indique la proposition d'indicateur de réalisation à partir d'un indicateur de résultat existant (indicateur de réalisation dans la dénomination de l'actuelle programmation).

Tableau 21: Connexions entre indicateurs de réalisation et de résultat

	<b>Indicateur de RÉALISATION</b>	<b>→</b>	<b>Indicateur de RÉSULTAT DIRECT</b>
<b>Europe plus intelligente</b>	Nombre d'entreprises recevant un soutien (CO01)	→	Emplois créés auprès des sujets bénéficiaires d'un soutien (RCR 01)
	Nombre d'entreprises recevant des subventions (CO02)	→	Emplois créés auprès d'un sujet bénéficiaire d'un soutien (RCR 01)
	Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier (CO04)	→	PME introduisant des innovations au niveau de l'organisation ou du marketing (RCR 04)
	Nombre d'entreprises qui reçoivent un soutien (CO 05)		Indicateur à définir spécifiquement par le Programme
	Entreprises soutenues via des subventions (RCO 02)	←	Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions (CO06))
<b>Europe plus verte</b>	Nouveaux systèmes, ou mise à jour, du suivi, de l'alarme et de réaction en cas de catastrophe (RCO24)	←	Population bénéficiant des mesures de protection contre les inondations (CO20)

<b>Europe plus intelligente</b>	Zones objets de mesures de protection contre les incendies de forêt (RCO 28)	←	Population bénéficiant des mesures de protection contre les incendies de forêt (CO21)
		←	Superficie d'habitat bénéficiant d'un soutien pour obtenir un meilleur état de conservation (CO23)
<b>Spécifiques Interreg</b>	Participants aux programmes de formation communs (RCO 85)	←	Nombre de participants aux initiatives conjointes pour l'emploi et les activités de formation conjointes (CO44)
	Nombre de participants aux initiatives aux initiatives de mobilité transfrontalière (CO43)	→	Organisation coopérants niveau transfrontalier pour 6-15 mois après la conclusion d'un projet (RCO 84)

Il est important de garantir une uniformité dans les modalités de mesure des indicateurs, afin d'obtenir des résultats solides, que l'on puisse agréger au niveau du programme et entre les programmes. A ce titre il serait judicieux de fournir des modules adaptés pour le chargement sur le système de suivi des valeurs des indicateurs mises à jour par les bénéficiaires. A noter qu'une des problématiques récurrentes des programmes de cohésion est la double comptabilisation des valeurs. La population d'une zone géographique donnée, par exemple, peut-être bénéficiaire d'une certaine catégorie d'intervention (par conséquent mesurée par le même indicateur). Lorsque les résultats des projets sont agrégés pour quantifier l'état d'avancement de l'indicateur, il est possible qu'au sein de ce calcul la même population soit comptabilisée plusieurs fois (autant de fois que le nombre de projets intervenant sur ce groupe de population)

De manière équivalente, pour compter le nombre d'entreprises qui reçoivent un support, la collecte des données tel que le code SIRET de la société, peut permettre au programme de vérifier combien de fois une même entreprise est bénéficiaire des interventions financées, évitant ainsi le risque de surestimer les résultats du programme (ce qui évite de confondre le nombre d'opérations avec le nombre de bénéficiaires).



## 5 Réponses aux questions d'évaluation

<b>QUESTION D'ÉVALUATION</b>	
<b><i>Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre sont-elles adéquates/efficaces par rapport aux ressources humaines et organisationnelles de l'AG/SC ?</i></b>	
<b>Résultat de l'analyse :</b>	
Entretiens	Des six entretiens à la structure de gestion, incluant l'assistance technique, émerge une organisation adéquate et efficace. Il est à noter un turn-over fréquent du personnel, qui cependant n'interfère pas avec la bonne efficacité des processus. Il est également à noter l'effort de l'AG pour renforcer les compétences linguistique et administratives sur le versant français.
Recommandations	Il est important de garantir, au cours de la période de programmation, une bonne couverture linguistique ainsi que les compétences administratives qui tiennent compte des spécificités nationales, conditions nécessaires pour une bonne coopération entre les deux pays.

L'évaluation de l'année 2018 s'est focalisée sur l'aspect organisationnel interne aux structures de gestion du programme et a permis de vérifier comment les ressources désignées sont, en règle générale, efficaces pour répondre aux obligations et aux fonctions propres du programme. Les activités d'évaluation réalisées pour l'année 2020 confirment ce cadre à la lumière des contributions collectées via l'enquête en ligne et à travers les entretiens ciblés à la structure de gestion.

La structure de gestion (AG et SC) a connu sur la période de référence quelques changements de personnel et une ressource supplémentaire a été ajoutée à l'organigramme. A l'heure actuelle, il y a six personnes présentes au sein du SC et huit auprès de l'AG (en plus de la responsable du programme). Certaines des problématiques identifiées dans le rapport de 2018 ont trouvé des éléments de réponse l'année passée, notamment concernant l'exigence de disposer de ressources humaines ayant une bonne expérience professionnelle de part et d'autre de la frontière. Deux ressources ont été intégrées à cet effet au sein de la structure de gestion afin de renforcer l'équipe déjà présente. Notons la difficulté générale rencontrée par l'AG à attirer du personnel provenant d'autres horizons avec les conditions contractuelles italiennes.

Il est important de maintenir une bonne connaissance linguistique et des compétences administratives intégrant les spécificités nationales présentes dans la zone de coopération, conditions pour une bonne coopération entre les deux pays.

<b>QUESTION D'ÉVALUATION</b>	
<b>Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre sont-elles adéquates/efficaces par rapport à la capacité administrative de gestion du PC ?</b>	
<b>Résultat de l'analyse :</b>	
Entretiens	Les conclusions de l'évaluation de mise en œuvre précédentes sont confirmées sur la capacité administrative. En ce qui concerne la gestion du quatrième avis, aucune modification significative n'a été introduite.
Enquête en ligne	Il émerge de l'enquête en ligne un cadre positif de la perception des bénéficiaires sur les procédures dans la phase de sélection. Toutefois, des demandes d'amélioration en termes de durée du processus d'instruction ont été formulées.
Recommandations	Il n'émerge pas la nécessité d'apporter de modification substantielle dans les procédures de gestion du PC. Cependant, quelques entretiens ont mis en évidence les marges d'amélioration dans la gestion des appels à projets (fournir plus de fenêtres de sélection pour une même typologie d'actions) et à une implication majeure des stakeholders (membres du Comité Directeur et du Comité de Suivi) dans le processus de sélection des projets.

Concernant le quatrième appel à projets, il émerge des entretiens avec la structure de gestion qu'aucune modification de la procédure ou des critères de sélection n'a été introduite par rapport aux trois appels à projets précédents. Rappelons que le programme a recours à des évaluateurs externes pour la sélection des projets, spécialisés sur les thématiques portées par chacun des axes. Au total, neuf évaluateurs externes ont été impliqués au cours de l'instruction technique des projets. Aucune différence notable n'a été relevée dans le cadre du quatrième appel à projets en ce qui concerne la durée d'instruction des dossiers.

Tableau 22: Durée de l'instruction dans les quatre appels à projets

Appel à projets	Date de publication de l'appel à projets	Date de clôture de l'appel à projets	Date d'approbation du classement	Durée d'instruction
<b>I</b>	2/12/2015	26/2/2016	23/09/2016	6 mois et 3 semaines
<b>II</b>	7/12/2016	14/3/2017	03/10/2017	6 mois et 2 semaines
<b>III</b>	3/4/2018	17/7/2018	27/02/2019	4 mois
<b>IV</b>	13/03/2019	21/06/2019	12/02/2020	5 mois et 2 semaines

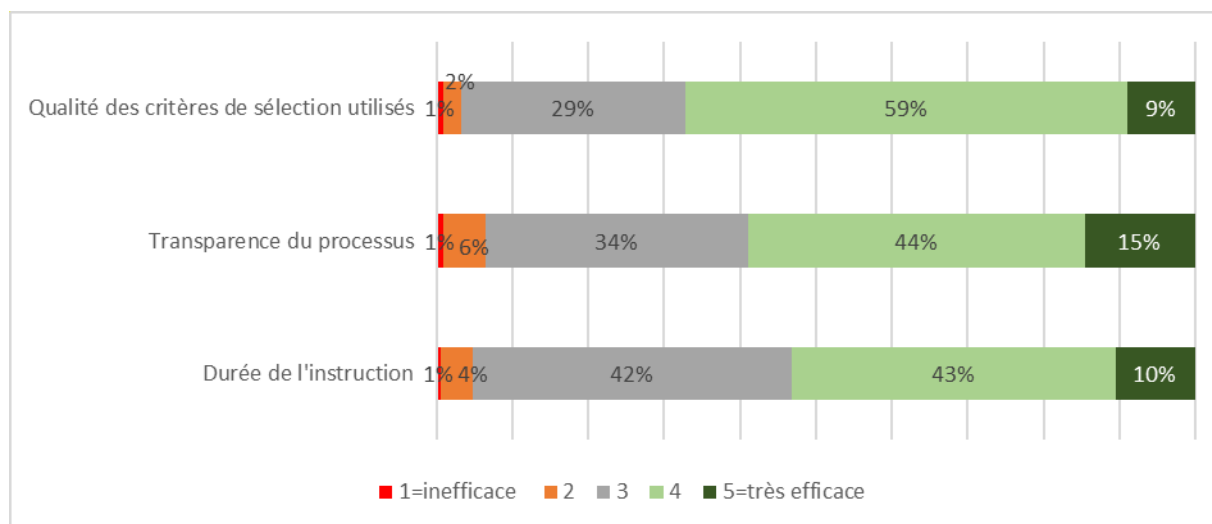
Source : documents du programme et décrets de classement

L'enquête a permis de recueillir des informations sur la perception qu'ont les bénéficiaires sur les procédures de sélection (appels à projets I, II et III). Au total, 68% des partenaires sont satisfaits de la qualité des critères de sélection utilisés, et affirment l'efficacité et la cohérence apportés à l'évaluation de la dimension qualitative des propositions. En matière de transparence, le processus est considéré

efficace et très efficace par 59% des participants à l'enquête ; tandis que 39% pensent que des marges de manœuvre existent à ce propos.

Les partenaires ayant participé à l'enquête ont, en outre, exprimé leur avis par rapport à la durée du processus d'instruction, la jugeant efficace ou très efficace pour plus de 53%, et raisonnable si l'on tient compte du nombre considérable de propositions de projets présentées. Cependant, plus de 40% pensent que des améliorations sont possibles en termes de durée d'instruction des dossiers. A noter, qu'il n'y a pas globalement de différence significative dans les valeurs moyennes attribuées par les bénéficiaires italiens et français.

Figure 7: Efficience du programme dans le processus de sélection perçue par les bénéficiaires



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Tableau 23: Différence de perception de la qualité du processus de sélection entre l'Italie et la France (moyenne des points de 1 à 5)

Critères	Italie	France
Qualité des critères de sélection	3.8	3.5
Transparence du processus	3.7	3.3
Durée de l'instruction	3.7	3.2

Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

<b>DEMANDE D'ÉVALUATION</b>	
<b>Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre résultent-elles adéquates/efficaces sous le profil de l'introduction des : innovations (es. formulaires en ligne, coûts simplifiés, etc.) ? mesures pour la réduction des frais administratifs des bénéficiaires ?</b>	
<b>Résultats des analyses</b>	
Entretiens	Il ne ressort pas de divergence majeure par rapport à ce qui a été rapporté dans l'évaluation précédente en ce qui concerne l'introduction d'innovations et les mesures visant à réduire les coûts administratifs. En ce qui concerne la dématérialisation des documents, quelques améliorations ont été apportées récemment sur le système Marittimo + en particulier s'agissant des procédures de rédaction des rapports d'avancement.
Enquête en ligne	En ce qui concerne l'utilisation de la plateforme Marittimo +, il résulte que : les bénéficiaires demandent une meilleure accessibilité au système d'information ; pour les bénéficiaires français, la gestion de la certification des dépenses représente une charge administrative importante. En général, la phase la plus onéreuse d'un point de vue administratif est celle de la gestion des demandes de remboursement. Les options de coûts simplifiés sont perçues positivement par l'ensemble des bénéficiaires, qu'ils soient italiens ou français.
Recommandations	Il est recommandé de poursuivre dans l'amélioration du système de suivi en ce qui concerne l'accessibilité et le chargement des documents. Au regard des options de coûts simplifiés, il est conseillé d'étudier la possibilité d'introduire les options de coûts simplifiés pour les partenaires à titre individuel.

L'évaluation réalisée en 2018 a mis en exergue comment, de manière générale, les procédures mises en œuvre s'avèrent efficaces par rapport à l'introduction d'innovations. De manière plus spécifique, les innovations prises en compte étaient :

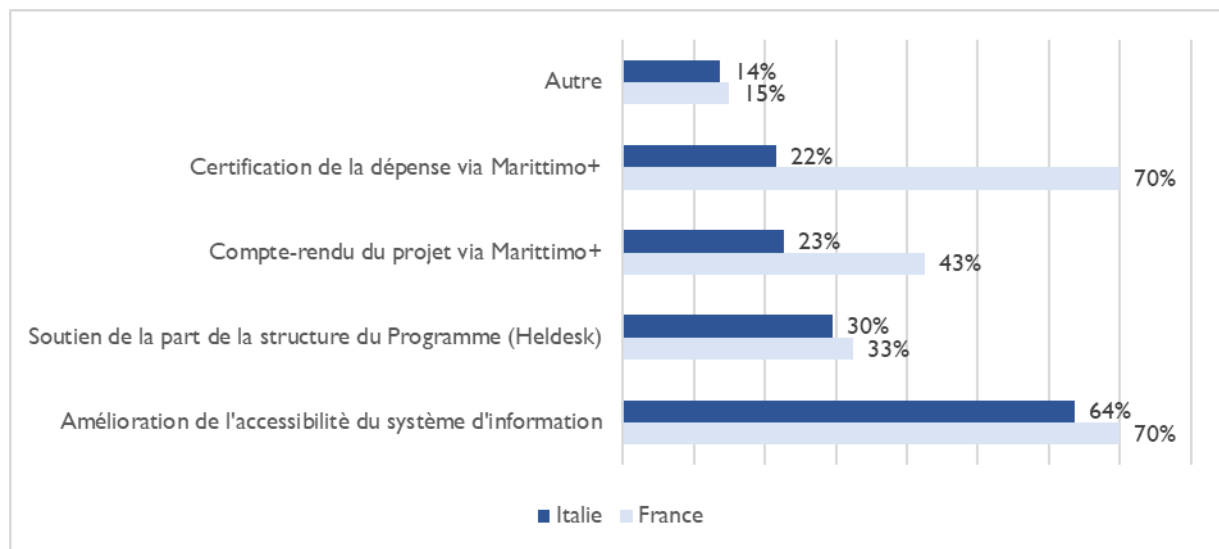
- L'utilisation de la plateforme e-MS, dans la phase de présentation et de gestion des candidatures ;
- L'introduction d'options de coûts simplifiés (i.e somme forfaitaire pour couvrir les coûts de préparation, et la possibilité de couvrir les coûts de personnel suivant l'article 19 du règlement CTE) ;
- L'introduction des « time sheets » intégrés ;
- La simplification des documents de paiement ;
- La redéfinition des modalités de vérification des dépenses.

L'enquête destinée aux bénéficiaires a permis d'identifier les mesures de simplification retenues comme étant les plus efficaces pour réduire la charge administrative qui pèsent sur les diverses phases du cycle de vie du projet. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, l'accessibilité au système d'information est considérée comme étant prioritaire pour les partenaires tant français qu'italiens (respectivement 70%

et 64%). Mentionnons également que la certification de la dépense via la plateforme Marittimo+ est considérée comme une mesure efficace pour réduire la charge administrative, principalement pour les bénéficiaires français (70% contre 22% pour les italiens).

Le soutien de la part des structures du programme est considéré comme étant un facteur important de manière similaire pour les français et les italiens (respectivement 33% et 30%), tandis que l'utilisation de Marittimo+ pour les activités de certification des dépenses est considérée comme une mesure de simplification davantage pour les répondants français (43%) que pour les italiens (23%). Quelques commentaires (option « Autre ») concernent la possibilité offerte par les partenaires d'introduire plus de flexibilité pour la certification des dépenses de moindre importance et notamment d'éliminer les tampons en faveur d'une signature digitale des pièces à verser aux dossiers. A ce propos, notons que l'AG a introduit au cours des derniers mois des améliorations en termes de digitalisation dans les procédures visant les rapports d'avancement, notamment en limitant l'obligation du timbre fiscal sur les documents qui, précédemment, devaient être imprimés, estampillés et scannés avant d'être chargés sur le système. On n'observe pas de différence entre les réponses des bénéficiaires dans les trois appels à projets.

Figure 8: Mesures contribuant à la réduction de la charge administrative

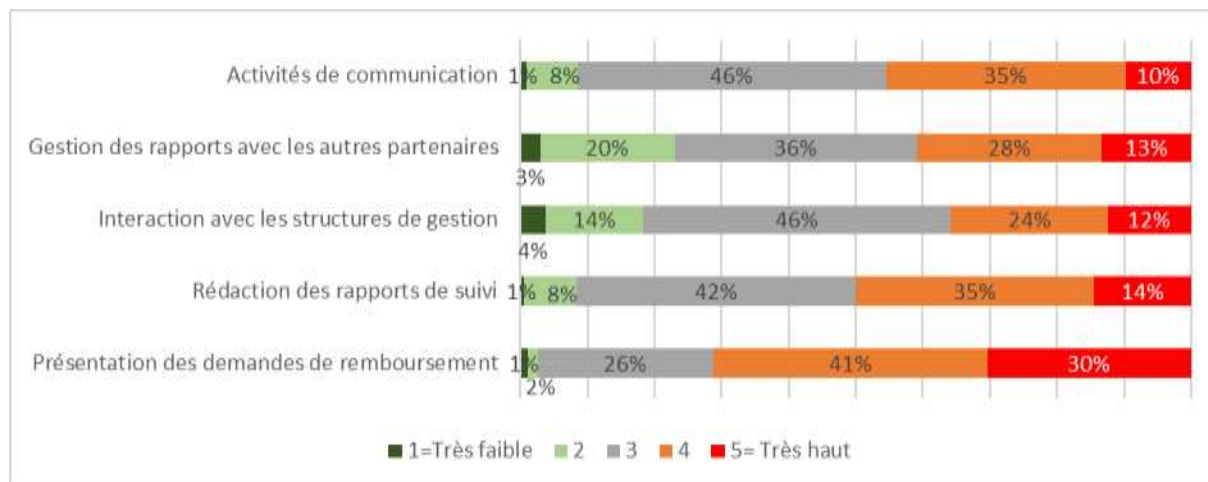


Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les charges administratives les plus lourdes sont celles relatives aux activités requises pour la présentation des demandes de remboursement (71% des bénéficiaires ont jugé la charge administrative élevée ou très élevée) et de celles prévues pour la compilation des rapports de suivi (50% l'ont évaluée comme importante ou très importante). En particulier, pour ces dernières, les bénéficiaires publics perçoivent la charge administrative de manière plus marquée que les bénéficiaires privés (63% contre

48%). Parmi toutes les activités, celles liées à l'interaction avec les structures de gestion sont les moins onéreuses d'un point de vue administratif.

Figure 9: Charge administrative perçue par les bénéficiaires



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les réponses apportées par les bénéficiaires des trois appels à projets ne sont pas différentes ; alors que les bénéficiaires français perçoivent en moyenne une charge administrative plus importante par rapport aux italiens notamment concernant la présentation des demandes de remboursement et la rédaction des rapports de suivi.

Tableau 24: Perception de la charge administrative entre les bénéficiaires italiens et français (moyenne des points de 1 à 5)

Critères	Italie	France
Activités de communication	3.5	3.3
Gestion des rapports avec les autres partenaires	3.6	3.4
Interaction avec les structures de gestion	3.4	4.2
Rédaction des rapports de suivi	3.7	3.9
Présentation des demandes de remboursement	3.9	4.4

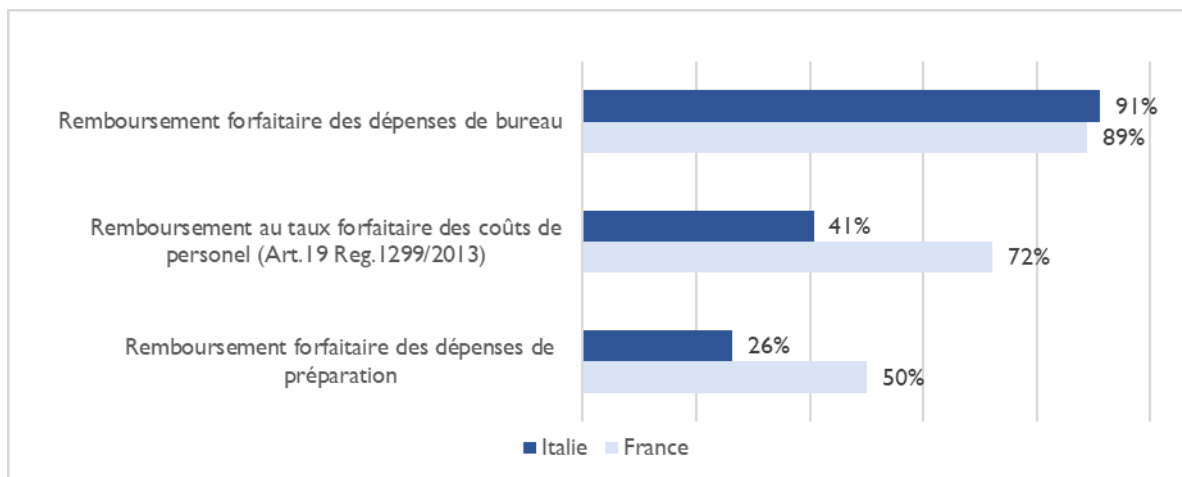
Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Le programme a prévu la possibilité pour les bénéficiaires d'utiliser les options de coûts simplifiés, comme mesure de simplification dans la remontée des dépenses. 50% des bénéficiaires ayant pris part à l'enquête en ont bénéficié ; les partenaires du troisième appel à projets sont ceux y ayant le plus recours (64% par rapport aux 47% du premier et aux 45% du second appel à projets).

Parmi les options admises par le programme, les bénéficiaires ont majoritairement bénéficié du taux forfaitaire pour les frais administratifs, suivi par le forfait pour les coûts de personnel notamment du côté des bénéficiaires français (72% contre 41% des italiens). S'agissant des dépenses de préparation

notons que les partenaires français ont utilisé le forfait de remboursement proposé par le programme, plus que leurs partenaires italiens.

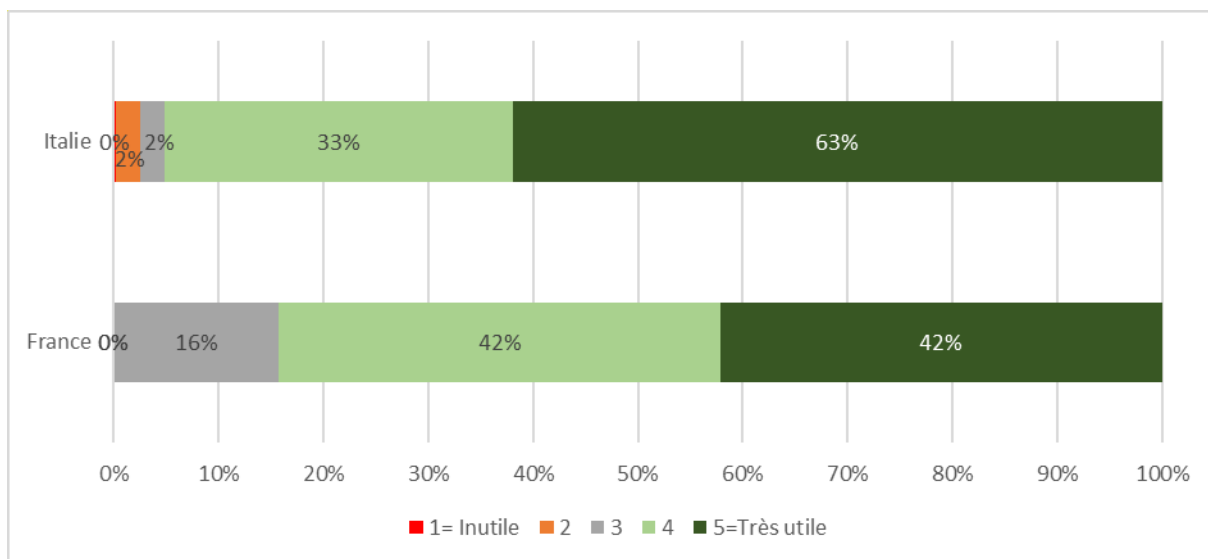
Figure 10: Options de coûts simplifiés utilisées



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

En général, l'opportunité d'utiliser les options de coût simplifié afin de réduire la charge administrative est considérée comme très utile (42% des bénéficiaires retiennent que cela y contribue de manière significative, sans distinction entre les organisations publiques et privées). 33% des partenaires considèrent toutefois qu'elles ne sont pas suffisantes pour couvrir les coûts réels observés (c'est-à-dire que les coûts de personnel sont généralement supérieurs aux 20% des coûts directs admis) ; et seulement 11% retiennent que la certification suivant l'approche des coûts réels est une approche plus sûre. Enfin, 63% des bénéficiaires italiens et 42% des français trouvent très opportun l'introduction des options de coût simplifié pour les partenaires à titre individuel. De telles solutions permettent en effet de garantir à chaque partenaire le choix de la meilleure option pour sa propre structure, rendant la gestion de la remontée des dépenses plus aisée.

Figure 11 : Utilité d'introduction des OCS pour les partenaires à titre individuel



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

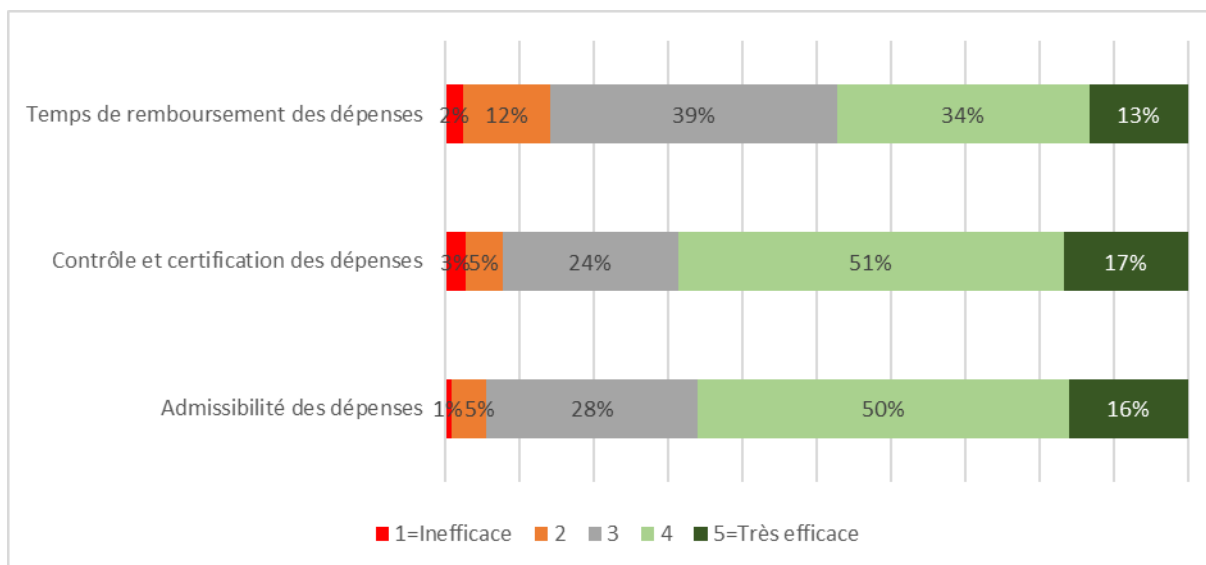


<b>QUESTION D'ÉVALUATION</b>	
<b>Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre sont-elles adéquates/efficaces par rapport au système de contrôle ?</b>	
<b>Résultat de l'analyse :</b>	
Enquête en ligne	Les bénéficiaires considèrent les procédures financières du Programme comme étant globalement efficaces. Pour les bénéficiaires français, les temps de remboursement sont perçus comme étant trop longs. Ces conclusions s'expliquent en partie par le système de contrôle centralisé adopté côté français.
Entretiens	Il doit être noté l'importance, versant italien, de l'interaction entre l'AdG et les contrôleurs pour la définition et le partage des lignes directrices pour les comptes-rendus. Nous devons également tenir compte de la réorganisation du Pole Unique de Certification, versant français, et le renforcement des ressources humaines mises à disposition, visant à réduire les temps longs de certification observés les années passées.
Recommandations	Mieux rationaliser les contrôles pour la partie française pour réduire les délais. A noter l'importance du partage en amont des modalités de contrôle entre AG et contrôleurs de premier niveau. La qualité du dialogue entre partenaires au projet et contrôleurs doit également être retenue comme importante dans l'efficacité des procédures.

L'évaluation de mise en œuvre réalisée en 2018 a pu constater que le système de contrôle est adéquat et complet au regard des principaux prérequis des règlements de référence. Toutefois, les différences dans l'organisation des contrôles de premier niveau entre la France, au système centralisé, et l'Italie, dont les contrôles sont assurés par des référents indépendants, sont facteurs d'asymétrie et limite la capacité de certains partenaires.

Quelques aspects critiques déjà notés ont été confirmés par les bénéficiaires, notamment concernant la charge de documentation demandée aux porteurs de projet et la lourdeur dans le chargement des justificatifs de dépense sur le système informatique Marittimo +. Toutefois, seulement 14% des bénéficiaires sont insatisfaits des temps de remboursement (i.e ceux ayant attribué 1 ou 2 comme notation). Les procédures de contrôle et de certification ainsi que celles d'admissibilité des dépenses semblent perçues comme étant majoritairement efficaces (respectivement pour 69% et 66% des partenaires interrogés).

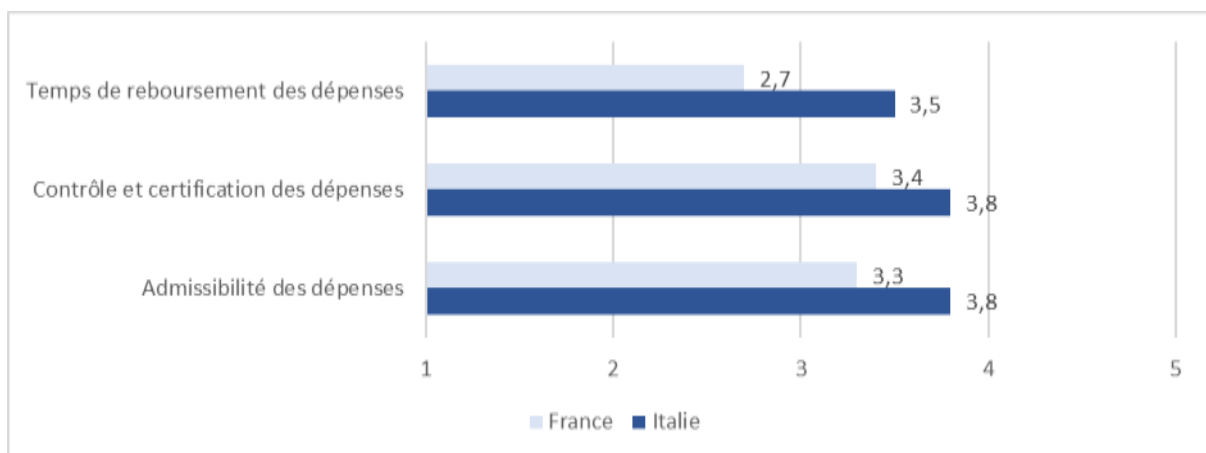
Figure 12: Efficacité des procédures financières du Programme



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les perceptions des bénéficiaires italiens et français sont divergentes en ce qui concerne les temps de remboursement des dépenses. Les français ont attribué une notation moyenne de 2.7 en termes d'efficacité, contre 3.5 pour les partenaires italiens. Ce résultat peut s'expliquer par les différences d'organisation des contrôles de part et d'autre de la frontière, en effet en France les activités de contrôles sont réalisées par le Pôle Unique de Certification qui doit, seul, s'acquitter des obligations de vérification de tous les bénéficiaires français. En outre, les partenaires expliquent que les retards accumulés génèrent des problèmes de flux de trésorerie notables empêchant l'avancée des activités des projets. Une telle situation devient encore plus difficile pour les organisations et entreprises de petite dimension.

Figure 13: Notation moyenne attribuée aux procédures financières du Programme (échelle de 1 à 5)



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Des entretiens côté italien il émerge que :

- Il existe une bonne communication entre les structures du programme (autorité de gestion et secrétariat conjoint) et les contrôleurs de premier niveau. Cela les aide à ajuster leurs activités de contrôle en fonction des exigences du programme ;
- Il est important que les contrôleurs communiquent entre eux de manière systématique afin d'échanger les expériences et bonnes pratiques à la lumière d'anomalies récurrentes qui se vérifient. L'identification des solutions communes améliore en effet l'intégralité du processus de contrôle ;
- Dans certains cas, un travail préventif entre les contrôleurs et les bénéficiaires est réalisé, au sein duquel ces derniers signalent d'éventuels doutes, par mail, aux organismes de contrôle avant de charger les justificatifs de dépenses et d'avancer la demande de remboursement. Cela contribue à anticiper d'éventuelles erreurs et par la suite simplifie l'activité des contrôleurs.

En ce qui concerne le versant français, afin de répondre aux problématiques rencontrées lors de la première phase de mise en œuvre du programme (c'est-à-dire les retards dans l'exécution des contrôles de premier niveau), le Pôle Unique de Certification (PUC), localisé en Corse, s'est réorganisé en renforçant également le groupe de contrôleurs actifs présents en son sein. A ce propos, il doit être noté que de nouvelles ressources qualifiées ont été intégrées, tandis qu'une partie des activités réalisées jusqu'à présent en interne a été soumise à un marché public (externe). Il doit également être mentionné que le PUC, au cours des années passées, à fournir un effort important en matière d'information des bénéficiaires relativement aux procédures que ces derniers devaient suivre concernant la certification des dépenses, notamment sur l'éligibilité des dépenses, la documentation à fournir afférant les marchés publics et les modalités de chargement de la documentation sur le système de suivi Marittimo +. De ce point de vu, il a été signalé une certaine impréparation de certains bénéficiaires dans la connaissance des règles régissant le programme.

<b>QUESTIONS D'ÉVALUATION</b>	
<b>Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre sont-elles adéquates/efficaces par rapport aux services de soutien aux bénéficiaires ?</b>	
<b>Résultats de l'analyse :</b>	
Enquête en ligne	Les bénéficiaires sont satisfaits du soutien reçu par le programme que ce soit en phase de préparation du formulaire de candidature qu'en phase de mise en œuvre. En ce qui concerne l'utilisation d'instruments de soutien, quelques différences ont été observées entre les bénéficiaires italiens et français : les premiers ont principalement utilisé le manuel section 'C', tandis que les seconds ont majoritairement pris part aux séminaires de lancement des appels à projets. Les structures majoritairement sollicitées sont l'AG pour les partenaires italiens et les référents territoriaux pour les partenaires français.
Recommandations	Aucune recommandation ne se dégage de cette thématique.

L'évaluation 2018 a mis en évidence la façon dont le programme a mis en œuvre des procédures efficaces pour accompagner les porteurs de projets dans les différentes phases de vie du projet. Les résultats de l'enquête en ligne confortent ces données et offrent des éléments ultérieurs d'appréciation.

Lors de la phase de préparation du formulaire de candidature, les bénéficiaires, tant français qu'italiens, ne semblent pas avoir rencontré de difficulté particulière : 78% déclarent ne pas avoir rencontré de problème au cours de cette phase, sans différences significatives avec les trois appels à projets analysés. En revanche, parmi ceux ayant rencontré des difficultés au cours de cette phase, le manque de clarté de la documentation du programme est mis en avant, notamment pour les partenaires des appels à projets II et III (respectivement 50% et 44% contre 15% pour le premier appel à projets). Il existe des différences significatives entre les bénéficiaires français et italiens : 60% des français considèrent en effet la documentation comme peu adaptée pour la préparation du formulaire de candidature, contre 27% des répondants italiens. Ce qui semble avoir représenté un obstacle, sans différenciation entre les appels à projets et les États membres, est le manque de clarté de la fiche projet (65% des bénéficiaires l'ont indiqué comme étant une difficulté importante).

Au cours de la phase de préparation des projets, le Programme a prévu divers instruments afin de soutenir les porteurs de projet. L'enquête en ligne permet de mieux comprendre quels ont été les plus utilisés ainsi que leur taux de satisfaction. En détails :

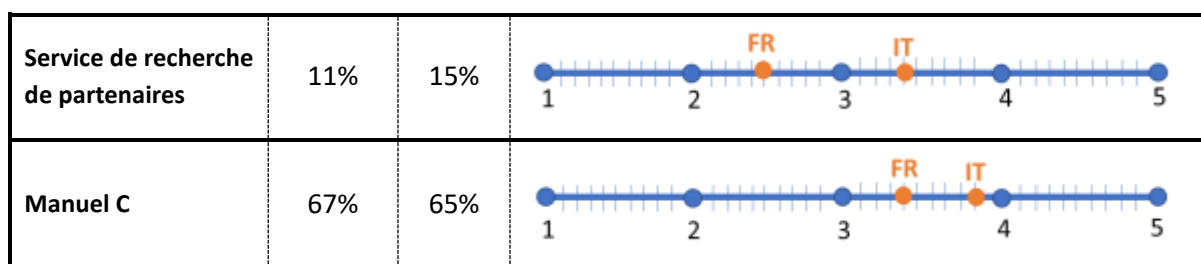
- Il y a eu une forte participation aux séminaires de lancement des appels à projets, notamment de la part des bénéficiaires français (87% y ont pris part). Les partenaires français et italiens les ont évalués positivement (respectivement 3.5 et 4 comme notation moyenne attribuée), notamment pour leur grande clarté et leur utilité dans la compréhension des objectifs poursuivis.

Ils ont également éclairé les opportunités offertes par le programme et ont pu permettre d'instaurer un rapport direct avec les organes du programme ;

- Le manuel C de soutien à la rédaction du formulaire a été consulté par 67% des bénéficiaires italiens et 65% des français. Les partenaires l'ont considéré comme clair, utile et bien organisé.
- Les FAQ publiées sur le site web du Programme, principalement utilisées par les bénéficiaires italiens (58% contre 50% des français), ont été considérées comme un instrument valide de soutien du fait de leur exhaustivité et de leur complétude en termes de couverture des problématiques et exemples fournis ;
- L'assistance via la demande d'information à l'adresse mail du programme, utilisée par 53% des italiens et 30% des français, a été considérée par ces derniers comme peu efficace étant donné les temps d'attente, parfois trop longs, dans les réponses ;
- 33% des italiens et 15% des français ont eu recours à la Help Desk téléphonique. L'appréciation est bonne concernant la disponibilité des structures de programme et leur capacité à fournir des informations ponctuelles et claires. Une personne suggère d'augmenter les heures de disponibilité de ce service notamment lors de l'approche des dates de clôture prévues des avis ;
- Le service de recherche de partenaires sur le site web du programme a été utilisé dans une moindre mesure, notamment par les partenaires italiens. Cela résulte principalement du fait que les projets naissent régulièrement via des initiatives de partenariats déjà formés et constitués, de fait le service ne semble pas répondre à une demande effective de soutien.

Tableau 25: Instruments de soutien dans la phase de préparation de la candidature (moyenne de 1 à 5)

	% de ceux l'ayant utilisé		Notation moyenne attribuée (1=inefficace/5=très efficace)
	IT	FR	
Assistance via l'adresse mail	53%	30%	
Help desk	33%	15%	
FAQ sur le site web	58%	50%	
Séminaires lors du lancement des appels à projets	66%	87%	



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

35% des partenaires français n'ont pas été en contact avec les structures du programme au cours de la préparation de leur candidature, tandis que 45% se sont adressés aux référents territoriaux. Les partenaires italiens se sont en revanche plus tournés vers l'autorité de gestion, suivis par les référents territoriaux, tandis que 18% n'ont pas eu besoin de support du tout.

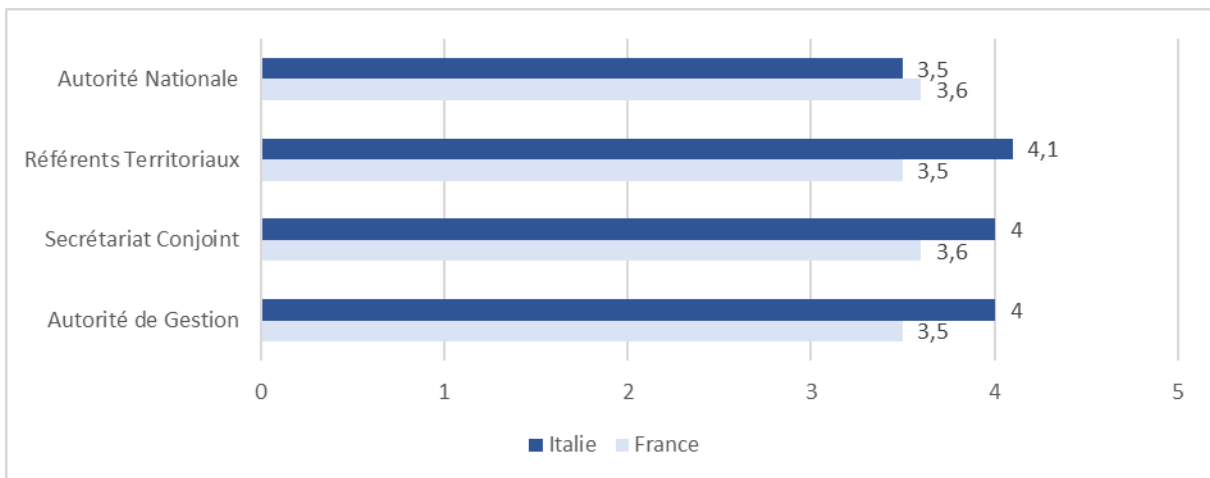
Tableau 26: Structures du programme en contact avec les bénéficiaires

Pays	Autorité de Gestion	Secrétariat Conjoint	Référents Territoriaux	Aucune	Autre (chef de file)
France	25%	13%	45%	35%	20%
Italie	41%	25%	40%	18%	7%

Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

L'utilité de l'aide fournie par les structures du programme en phase de mise en œuvre est reconnue tant par les partenaires français qu'italiens. En particulier, les bénéficiaires italiens ont trouvé que le soutien fourni par les référents territoriaux était efficace (valeur moyenne 4.1 sur 5), tandis que les français ont apprécié le soutien apporté par l'autorité nationale et le secrétariat Conjoint (3.6 sur 5).

Figure 14: Efficacité du soutien reçu en phase de mise en œuvre (moyenne de 1 à 5)



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

55% des partenaires français et 38% des italiens déclarent avoir rencontré des difficultés durant la phase de mise en œuvre. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les principaux obstacles du côté français sont liés à la procédure financière (86% l'ont jugée comme problématique), suivis des difficultés rencontrées pour rédiger les rapports de suivi (55%). En revanche, les bénéficiaires italiens ont sélectionné "autre" incluant le système de gestion et le rapport avec les membres du partenariat. L'acquisition des travaux, fournitures et services est retenue comme problématique par 45% des partenaires français et 36% des italiens.

Il n'y a pas de différence significative entre les réponses fournies par les organisations publiques et privées, exception faite pour la phase d'acquisition des travaux, fournitures et services sur le marché (qui sont l'objets de marchés publics) où les organisations publiques rencontrent plus de difficultés par rapport aux privés.

Figure 15: Difficultés rencontrées en phase de mise en œuvre



**QUESTIONS D'ÉVALUATION**

**Les structures de gestion du Programme et les procédures mises en œuvre sont-elles adéquates/efficaces par rapport au système de suivi (manuels pour la définition et l'utilisation des indicateurs, etc.) ?**

**Résultats de l'analyse:**

Entretiens	Quelques améliorations ont été apportées au système de suivi afin d'améliorer l'accessibilité de la part des utilisateurs du système.
Enquête en ligne	La difficulté des bénéficiaires à utiliser le système de suivi déjà identifiée lors du précédent rapport est confirmée, en particulier en ce qui concerne les utilisateurs français.
Recommandations	Il est recommandé de poursuivre le travail déjà entreprise d'amélioration de l'accessibilité au système d'information.

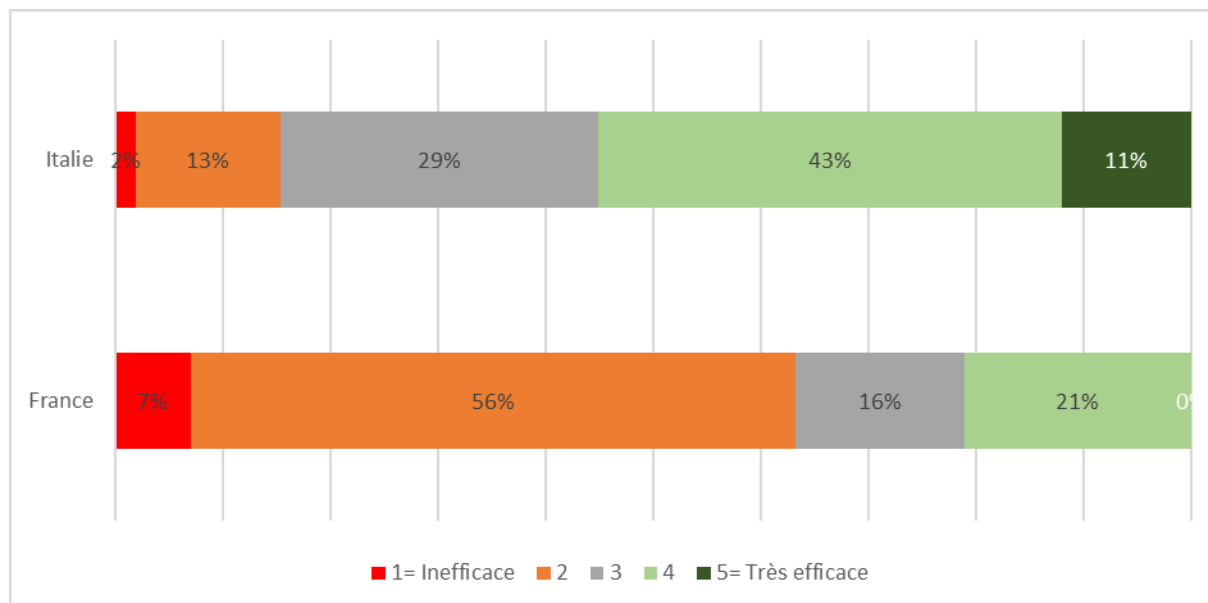
Le programme est caractérisé par l'existence de deux plateformes informatiques : e-MS utilisée pour la présentation du projet et Marittimo+, spécifique à la phase de mise en œuvre. En général, les bénéficiaires perçoivent les deux systèmes informatiques comme n'étant pas toujours intuitifs et accessibles. Cet aspect déjà évoqué au cours de l'évaluation 2018, est confirmé par l'enquête en ligne.

Le panel consulté considère le système Marittimo+ comme étant efficace dans l'accompagnement des diverses phases de la vie du projet (41% du panel a attribué une notation de 4 sur 5) ; l'on note une plus grande satisfaction pour les bénéficiaires de l'appel à projets III (les notations moyennes attribuées par les partenaires sont de 3.2 pour le premier appel à projets, 3.4 pour le second et 3.6 pour le troisième).

Il existe cependant de grandes divergences entre les bénéficiaires italiens et français. En effet, parmi les italiens, 54% considèrent Marittimo + comme efficace ou très efficace tandis que parmi les français, 63% tendent à le considérer comme inefficace (attribuant 2 comme notation) et aucun ne le juge très efficace. Même entre les bénéficiaires privés et publics nous observons quelques différences dans les réponses apportées : les privés qui utilisent le système ont tendance à le considérer comme étant plus efficace que les partenaires publics (59% contre 49%)



Figure 16: Efficacité du système d'information Marittimo +



Source : enquête en ligne auprès des bénéficiaires

Les entretiens soulignent que les problèmes surgissent parfois en aval des contrôles de premier niveau, à cause d'une erreur dans le chargement des données et des documents. Pour remédier à ce risque, la structure de gestion a offert notamment la possibilité aux bénéficiaires de ne plus recharger à chaque fois les documents mais de simplement indiquer où ces derniers sont sauvegardés.

Enfin, notons que 68% des partenaires n'ont pas rencontré de difficulté particulière dans le calcul de la valeur des indicateurs (qui comprend la collecte de données et le calcul pour le rapport d'avancement). 62% des partenaires affirment cependant que leur projet a produit des réalisations, résultats ou impacts significatifs non saisis par le système d'indicateurs initialement prévu. Certains déclarent que le système informatique est seulement un instrument 'bureaucratique' qui ne permet pas de mettre en évidence les impacts générés par les activités. A cet égard, 43% pensent que le processus de collecte des données peut être amélioré à travers la publication d'orientations plus spécifiques. 38% considèrent que le système devrait être simplifié, tandis que 25% pensent que le système des indicateurs doit être intégralement changé.

## 6 Conclusions et recommandations

---

Le présent rapport propose une mise à jour des évaluations réalisées en 2018 et 2019. Sa principale contribution est à chercher dans l'enquête en ligne conduite auprès des bénéficiaires fin 2019, couvrant les thématiques de mise en œuvre du programme ainsi que les impacts générés par les projets sur les groupes cibles et les territoires de coopération. Les opinions collectées, correspondant à environ 30% de l'ensemble des bénéficiaires des trois premiers appels à projets, couvrent les 4 axes du programme et l'intégralité des territoires intéressés. Les entretiens avec la structure du programme ont permis de fournir des éléments utiles complémentaires afin de répondre aux questions d'évaluation. Les principaux éléments ayant émergé des activités d'évaluation sont les suivants :

### En ce qui concerne la gouvernance du programme :

- L'analyse de du fonctionnement de la structure de gouvernance du programme n'a pas mis en évidence de problématique nouvelle par rapport à l'an passé. La capacité administrative du programme est à considérer comme étant adéquate dans l'ensemble ; ce qui est confirmé par les résultats de l'enquête en ligne menée auprès des bénéficiaires ;
- Le quatrième appel à projets a suivi les procédures définies dans le cadre des précédents appels à projets, assurant une bonne couverture géographique des 5 territoires du programme ;
- Au cours de l'année 2019, la structure de gestion a pu apporter des améliorations au système d'information Marittimo+, ainsi qu'aux manuels du programme. Notons l'avancement dans les activités de capitalisation (voir la note de mise à jour publiée sur le site web du programme) et de communication des résultats du programme ;
- L'équipe de gestion a été renforcée avec du personnel ayant une expérience dans les deux pays de la zone de coopération. Le fait d'avoir des ressources humaines internes à la structure de gestion ayant une expérience professionnelle binationale doit être considéré comme une priorité afin d'assurer un dialogue constructif et de qualité avec les bénéficiaires et de consolider le climat pour une bonne coopération transfrontalière ;
- De l'enquête auprès des bénéficiaires, émergent des problématiques liées à la rédaction des rapports d'avancement et des marges d'amélioration ont été identifiées en ce qui concerne les temps d'instruction et les fonctionnalités du système Marittimo+. Notons toutefois une bonne appréciation générale, avec quelques différences entre les bénéficiaires italiens et français, du travail réalisé par la structure de gestion jusqu'à aujourd'hui ; notamment en ce qui concerne la dématérialisation des opérations et l'introduction d'options de coût simplifié ;

- Une réflexion pourrait être menée dans le cadre de la prochaine programmation sur la typologie de projet intégrés prévus et leur modalité de mise en œuvre, avec divers scénarii possibles. Toutes les possibilités offertes de simplification administrative doivent être explorées ; en particulier concernant les options de coût simplifié.

En ce qui concerne les résultats et impacts :

- La capacité du Programme de promouvoir l'innovation et les bonnes pratiques au niveau transfrontalier, est confirmée par l'enquête en ligne, tandis que l'impact sur le marché du travail résulte plus discret ;
- Si les projets couvrent bien les zones côtières, les interventions financées semblent impactées dans une moindre mesure sur les îles ;
- Parmi les obstacles potentiels à la durabilité des résultats des projets, les répondants soulignent le manque d'intérêt politique, ainsi que l'intérêt limité du grand public. Cela met en lumière un problème potentiellement de positionnement des projets dans le cadre des politiques régionales et une difficulté dans la diffusion et la communication des résultats atteints pour le grand public ;
- Une valeur ajoutée observée, non seulement au niveau transfrontalier, mais également de dimension européenne et locale ; le programme est moins concluant au niveau transnational.

## 7 Annexes

### LISTE DES ENTRETIENS CONDUITS

Nom de la personne interrogée	Structure de gestion	Date
Mara Sori	Autorità di Gestione	12/12/2019
Manuela Crescini	Assistenza Tecnica	13/12/2019
Giovanna Tortorella	Autorità di Gestione	03/12/2019
Francesca Messina	Autorità di Gestione	03/12/2019
Myriam Lamela	Segretariato Congiunto	09/12/2019
Sarima Gianetti	Autorità di Gestione	29/11/2019
Massimiliano Nepi	Controllore primo livello ITA	16/01/2020
Gianluca Cadeddu	Comitato di sorveglianza – Regione Sardegna	16/01/2020
Guillaume Huet	Comitato di sorveglianza – Regione Sud (PACA)	20/01/2020
Monia Sanna	Comitato di sorveglianza, Polo Unico di Certificazione (PUC)	24/03/2020

### PROJETS COUVERTS PAR L'ENQUETE EN LIGNE

Projet	N. de réponses	Projet	Nombre de réponse	Projet	Nombre de réponse
ADAPT	9	IMPACT	1	SE.D.RI.PORT	2
ALIEM	4	In.Vi.Tra.	2	SEDITERRA	3
ART LAB NET	5	INTENSE	5	SISTINA	3
CIEVP	1	IS@M	2	STRATUS	1
CIRCUMVECTIO	3	ISOS	2	T.R.I.G - Eau	4
F&W Market Place	2	ITACA	1	Tesori Nascosti	2
FLORE3.0	4	MAREGOT	6	ACTION	3
FR-ONT-IT	3	MARITTIMOTECH	1	Cambusa	2
FRI_START	2	NECTEMUS	1	DECIBEL	2
FrINET2	3	PROMETEA	3	EasyLog	2
GEECCTT-Iles	2	PROTERINA-3	3	EcoSTRIM	3
GIREPAM	5	RETIC	6	GEREMIA	2
Go SMarT Med	1	RETRALAGS	2	GNL FACILE	2
GRAMAS	3	S.MAR.T.I.C.	2	GRITACCESS	4
GRRinPORT	2	PROMO-GNL	2	TRENO	1
IMPATTI-NO	1	QUALIPORTI	1	TRIPLO	2

L.I.S.T. Port	2	REPORT	2	ART EXPER	LAB 3
Me.Co.	1	RUMBLE	2	EXTRA	2
MED NEW JOB	3	SICOMAR plus	4	GIAS	2
MOBIMART	2	SIGNAL	1	GIM	3
MON ACUMEN	3	SMART DESTINATION	5	IN.VI.TRA Jeunes	2
O.P.E.R.A.	1	SUCCESS	2	INTERMED	2
P.Ri.S.Ma. MED	4	TDI RETE-GNL	1	ITINERA ROMANICA+	4
PORT-5R	2	TERRAGIR3	3	LOSE+	3
MARITTIMOMOB	1	MED-Star	3	MA.R.E.	3
ME.T.A.V.I.E.	4	MedMobility	4	SA.VO.I.R.S	1
MED PSS	2	NEPTUNE	2	SINAPSI	2
MED-FORESTE	1	RACINE	4	STEP	2

## QUESTIONNAIRE BENEFICIAIRES

---

### Partie I du questionnaire : Mise en œuvre du projet

I - Nom de l'organisation\*

---

2 - L'organisation est un sujet de droit :\*

Privé

Public

3 - Nom du projet (une seule réponse)\*

ACTION

ADAPT

ALACRES2

ALIEM

ART LAB EXPER

ART LAB NET

BlueConnect

CAMBIO-VIA

Cambusa

CIEVP

CIRCUMVECTIO

DECIBEL

EasyLog

EcoSTRIM

EJOB

EXTRA

F&W Market Place

FLORE3.0

- ( ) FRI\_START
- ( ) FrINET2
- ( ) FR-ONT-IT
- ( ) GEECCTT-Iles
- ( ) GEREMIA
- ( ) GIAS
- ( ) GIM
- ( ) GIREPAM
- ( ) GNL FACILE
- ( ) Go SMarT Med
- ( ) GRAMAS
- ( ) GRITACCESS
- ( ) GRRinPORT
- ( ) IMPACT
- ( ) IMPATTI-NO
- ( ) IN.VI.TRA Jeunes
- ( ) In.Vi.Tra.
- ( ) INTENSE
- ( ) INTERMED
- ( ) INTERMEDIA
- ( ) IS@M
- ( ) ISIDE
- ( ) ISOS
- ( ) ITACA
- ( ) ItinERA
- ( ) ITINERA ROMANICA+
- ( ) L.I.S.T. Port
- ( ) LOSE+
- ( ) MA.R.E.
- ( ) MARE DI AGRUMI
- ( ) MAREGOT

- ( ) MARITTIMOMOB
- ( ) MARITTIMOTECH
- ( ) MATRAC - ACP
- ( ) Me.Co.
- ( ) ME.T.A.V.I.E.
- ( ) MED NEW JOB
- ( ) MED PSS
- ( ) MEDCOOPFIRE
- ( ) MED-FORESTE
- ( ) MedMobility
- ( ) MED-Star
- ( ) MOBIMART
- ( ) MON ACUMEN
- ( ) NECTEMUS
- ( ) NEPTUNE
- ( ) O.P.E.R.A.
- ( ) OMD
- ( ) P.Ri.S.Ma. MED
- ( ) PORT-5R
- ( ) PROMETEA
- ( ) PROMO-GNL
- ( ) PROTERINA-3
- ( ) QUALIPORTI
- ( ) RACINE
- ( ) REPORT
- ( ) RETIC
- ( ) RETRALAGS
- ( ) RUMBLE
- ( ) S.MAR.T.I.C.
- ( ) SA.VO.I.R.S
- ( ) SE.D.RI.PORT



- SEDITERRA
- SICOMAR plus
- SIGNAL
- SINAPSI
- SISTINA
- SMART DESTINATION
- SPlasH!
- STEP
- STRATUS
- SUCCESS
- T.R.I.G - Eau
- TDI RETE-GNL
- TERRAGIR3
- Tesori Nascosti
- TOUR.I.S.M.O.
- TRENO
- TRIPLO
- VIVIMED

4 - Êtes vous : \*

- Chef de file du projet
- Partenaire du projet

5 – Avez-vous déjà collaboré avec des partenaires du projet ?\*

- Oui
- Non

6 – Avez-vous pris part à d'autres opportunités de financement de l'Union Européenne ?\*

- Oui
- Non

Au sein du Programme Italie-France Maritime 2007-2013

Avec d'autres programmes

Avec d'autres instruments de financement

Au sein du Programme Italie-France Maritime 2007-2013

---

Avec d'autres programmes

Lesquels: \_\_\_\_\_

Période de programmation: \_\_\_\_\_

Avec d'autres instruments de financement

Lesquels: \_\_\_\_\_

Période de programmation: \_\_\_\_\_

7 - Considérez-vous que votre expérience au sein du programme France-Italie Maritime puisse être considérée comme un succès, par rapport à d'autres expériences vécues dans d'autres programmes ?

Oui

Non

Ni plus ni moins

7.1 - Fournir les motifs pour lesquels vous retenez que l'expérience peut être considérée comme un succès

---

---

8 - Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors de la présentation de votre projet ?

Oui

Non

8.1 - Si oui, quelles typologies de difficultés ?

Clarté de la documentation du Programme

Clarté de la fiche projet

Autre (préciser)

9 - Comment évaluez-vous les instruments de soutien mis à disposition par le Programme durant la phase d'élaboration du projet (1=inefficace / 5=très efficace) ?

	<b>L'avez-vous utilisé ?</b>		<b>Votre évaluation</b>					<b>Motivation</b>
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
Assistance via une demande d'information à l'adresse du Programme marittimo1420@regione.toscana.it	( )	( )	( )	( )	( )	( )	( )	—
Assistance téléphonique à travers la Help Desk du Programme	( )	( )	( )	( )	( )	( )	( )	—
FAQ publiées sur le site web du Programme	( )	( )	( )	( )	( )	( )	( )	—
Séminaires locaux de lancement de l'appel à projets	( )	( )	( )	( )	( )	( )	( )	—
Service de recherche de partenaires	( )	( )	( )	( )	( )	( )	( )	—
Manuel C de soutien à la compilation du formulaire	( )	( )	( )	( )	( )	( )	( )	—

10 - Avec quelle structure du programme étiez-vous en contact durant l'élaboration de la proposition du projet ?

Autorité de Gestion

Secrétariat Conjoint

Référents Territoriaux

Aucun

Autre (préciser): \_\_\_\_\_

11 - Comment évaluez-vous l'efficacité du programme dans le processus de sélection en termes de (1=inefficace / 5=très efficace) :

	<b>Votre évaluation</b>					<b>Motivation</b>
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
Durée de l'instruction	( )	( )	( )	( )	( )	—
Transparence du processus	( )	( )	( )	( )	( )	—
Qualité des critères utilisés	( )	( )	( )	( )	( )	—

12 - Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre du projet ?

( ) Oui

( ) Non

12.1 - Si oui, quels types de difficultés ?

[ ] Dans l'information (y compris les Manuels)

[ ] Dans la stipulation des conventions (entre partenaires ou avec le Programme)

[ ] Dans l'acquisition de travaux, fournitures et services sur le marché

[ ] Dans les procédures financières

[ ] Dans le reporting

[ ] Autre (préciser): \_\_\_\_\_

12.2 - Si vous en avez eu besoin, comment évaluez-vous le soutien reçu lors de la phase de mise en œuvre (1=inefficace / 5=très efficace) ?

	<b>Votre évaluation</b>					<b>Motivation</b>
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
De l'Autorité de Gestion	( )	( )	( )	( )	( )	—

Du Secrétariat Conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Des référents territoriaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
De l'Autorité Nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Je n'ai pas eu besoin de soutien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—

13 - Comment évaluez-vous la procédure financière du programme par rapport à (1= Inefficace / 5= très efficace) :

	1	2	3	4	5
L'admissibilité des dépenses (clarté de la documentation du Programme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contrôle et la certification des dépenses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le temps de remboursement des dépenses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

13.1 - Dans le cas de réponses avec une note de 1 ou 2 indiquez les motifs de l'inefficience et de l'inefficacité

---

14 - Pensez-vous que le système de suivi Marittimo + soit un instrument efficace pour accompagner et gérer correctement les diverses phases de votre projet ?

1 \_\_\_\_\_ [ ] \_\_\_\_\_ 5

14.1 - Veuillez justifier votre réponse

---



---

15 - Comment évaluez-vous la charge administrative relative à la gestion des activités suivantes (1=très faible / 5=très grande) :

	1	2	3	4	5
Présentation des demandes de remboursement	( )	( )	( )	( )	( )
Rédaction des rapports de suivi	( )	( )	( )	( )	( )
Interaction avec la structure de gestion	( )	( )	( )	( )	( )
Gestion des rapports avec d'autres partenaires	( )	( )	( )	( )	( )
Activités de communication	( )	( )	( )	( )	( )

15.1 - Veuillez justifier votre réponse

---

16 - Sauriez-vous estimer le temps et les ressources impliquées à la gestion de la présentation des demandes de remboursement et activités connexes ?

---

17 - Sauriez-vous estimer le temps et les ressources impliquées à l'écriture des rapports semestriels de suivi ?

---

18 - Quelles sont les procédures/mesures de simplification qui, selon vous, contribuent à la réduction de la charge administrative de manière significative ?

Améliorer l'accès au système d'information

Soutien de la part de la structure de programme (Helpdesk)

Reporting du projet à travers Marittimo+

Certification de la dépense à travers Marittimo+

Autre, préciser: \_\_\_\_\_

18.1 - Veuillez justifier votre réponse :

---

19 - Avez-vous bénéficié de la possibilité d'utiliser les options de coûts simplifiés (montants forfaitaires et financements à un taux forfaitaire) ?

Oui

Non

19.1 - Si oui, veuillez illustrer lesquelles ?:

Remboursement d'un montant forfaitaire pour les frais de préparation

Remboursement à un taux forfaitaire des frais de personnel (Art.19 Reg. 1299/2013)

Remboursement à un taux forfaitaire des frais de bureau

20 - Comment évaluez-vous la possibilité offerte par le Programme d'accorder la possibilité d'utiliser les options de coûts simplifiés même pour un partenaire? (c'est-à-dire qu'un projet peut choisir les options de coûts simplifiés pour l'ensemble du projet ou pour un partenaire seulement).

1 \_\_\_\_\_ [ ] \_\_\_\_\_ 5

20.1 - Veuillez justifier votre réponse

---

---

21 - En général, comment évaluez-vous l'opportunité d'utiliser les options de coûts simplifiés (OCS) ?

- Les OCS sont utiles et réduisent significativement la charge administrative
- Les OCS sont relativement utiles ; cependant, appliquées au contexte du programme elles ne suffisent pas à couvrir les coûts réels (c'est-à-dire que les frais de personnel sont généralement supérieurs à 20% des frais directs)
- Du point de vue du projet, l'approche par les coûts réels est plus sûre

22 - Avez-vous rencontré des difficultés dans la définition des valeurs des indicateurs (collecte des données, calcul) ?

- Oui
- Non

22.1 - Si oui, comment ont-elles été surmontées ?

---

---

23 - Votre projet a-t-il eu des réalisations, résultats ou impacts significatifs non capturés par le système des indicateurs ?

- Oui
- Non

23.1 - Veuillez justifier votre réponse

---

---

24 - Quelles seraient, selon vous, les mesures à introduire pour améliorer le système des indicateurs ?

- Changer la typologie d'indicateurs
- Simplifier le processus de collecte des données



Soutenir le processus de collecte des données via des instructions détaillées

Autre (préciser): \_\_\_\_\_

---

## Parti 2 du questionnaire: résultats, impacts, durabilité et valeur ajoutée

1. État d'avancement du projet

Juste initié

En cours

Conclu

2. Que fait le projet concrètement (typologie de output/réalisation du projet) ?

Réseaux transfrontaliers d'entreprises

Réseaux transfrontaliers de services

Stratégies et plans conjoints

Études conjointes

Infrastructures, instruments, équipements

Labels communs

Systèmes d'alerte précoce et de surveillance des risques

Infrastructures pour la prévention des risques

Actions de gouvernance

Actions de sensibilisation du public

Ateliers pour l'améliorer et la gestion des urgences

Stages et mobilité du personnel

Autre (préciser): \_\_\_\_\_

3. Les indicateurs du projet contribuent-ils aux indicateurs de résultat suivants ?

	<b>Directement</b>	<b>Marginalement</b>	<b>Pas tout du</b>
--	--------------------	----------------------	----------------------------

R3A1 Nombre d'entreprises inscrites dans les secteurs de : industrie, commerce, transports, hôtelier, restauration, services au entreprises	( )	( )	( )
R3A2 – Nombre de responsables d'unités locales des entreprises avec con de 50 employés, ouvriers dans les secteurs suivant : industrie, commerce, restauration, hôtellerie, services aux entreprises	( )	( )	( )
R3D1 – Valeur des exportations totales dans les régions transfrontalières	( )	( )	( )
R3D2 – Nombre d'arrivées de touristes non-résidents de la région transfrontalière	( )	( )	( )
R5A1 – Nombre d'institutions publiques qui adoptent des stratégies et des plans d'action conjoints pour l'adaptation aux risques prioritaires (hydrologique/inondations, érosion côtière, incendies)	( )	( )	( )
R5B1 – Nombre de sinistres maritimes dans la zone qui implique les voyageurs, travailleurs et marchandises	( )	( )	( )
R6C1 – Nombre des actions publiques finalisées à la gestion conjointe du patrimoine naturel et culturel de l'espace de coopération	( )	( )	( )

R6C2 – Concentrations d'oxygène dissous dans les eaux marines	( )	( )	( )
R7B1 – Indice d'accessibilité potentielle multimodale	( )	( )	( )
R7C1 – Nombre de ports commerciaux couverts par des plans conjoints pour la réduction de la pollution acoustique	( )	( )	( )
R7C2 – Nombre de ports commerciaux couverts par un plan conjoint pour la mise en œuvre de mesures pour une navigation maritime moins polluante	( )	( )	( )
R8A1 – Nombre de personnes occupées, auto-entrepreneurs au niveau NUTS 2	( )	( )	( )
R8CTE – Nombre de participants aux initiatives transfrontalières conjointes qui ont trouvées une occupation transfrontalière dans les deux ans suivant la participation à l'initiative	( )	( )	( )

4. De manière générale, les résultats des projets contribuent à :

- Faire croître les connaissances sur un thème et/ou un territoire
- Faciliter l'échange et le travail en réseau sur une base transfrontalière
- Améliorer la stratégie/capacité d'intervention
- Améliorer le suivi des phénomènes/flux (par ex. flux de polluants, de population)
- Impacter sur l'organisation du marché du travail
- Création de nouvelles opportunités, produits ou services
- Autre (préciser): \_\_\_\_\_

4.1. Veuillez justifier votre réponse

---



---

5. Groupes cibles directement bénéficiaires des résultats du projet

- Autorité publique locale
- Administration centrale
- Autre organisme public
- ONG
- Entreprises
- Résidents
- Groupe spécifique de population (préciser si ce sont des femmes, migrants, groupes défavorisés)
- Autre (préciser): \_\_\_\_\_

5.1. Veuillez justifier votre réponse

---

6. Territoires couverts par les résultats

- Partie de l'aire de coopération
- Toute l'aire de coopération
- Au-delà de l'aire de coopération (territoire national, européen, ...)
- Principalement les îles
- Principalement les zones intérieures
- Principalement les aires côtières

7. Durabilité sur le long terme assurée par

		<b>Spécifier / Quantifier</b>
	<b>Oui</b>	

Instruments/infrastructures qui resteront et seront maintenues après la fin du projet	<input type="checkbox"/>	_____
Plans de gestion actifs sur les prochaines années	<input type="checkbox"/>	_____
Diffusion de matériels, d'informations à d'autres groupes ou/territoires (par ex. publications scientifiques)	<input type="checkbox"/>	_____
Sites/pages web créés/mises à jour après la fin du projet	<input type="checkbox"/>	_____
Existence d'un Plan stratégique ou de documents de programmation approuvés au niveau institutionnel	<input type="checkbox"/>	_____
Renforcement des réseaux de surveillance opérationnelle	<input type="checkbox"/>	_____
Nouveaux produits et services opérationnels mis à disposition	<input type="checkbox"/>	_____
Recrutement de personnel/création de postes de travail	<input type="checkbox"/>	_____
Licences, brevets, labels de qualité acquis	<input type="checkbox"/>	_____
Meilleur accès aux financements (fonds, prêts, autofinancement)	<input type="checkbox"/>	_____
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>	_____

#### 8. Obstacles dans l'obtention des résultats à long terme

		<b>Spécifier</b>
	<b>Oui</b>	

Insuffisance de ressources financières	[ ]	—
Manque de connaissances/compétences/données	[ ]	—
Difficile implication des partenaires	[ ]	—
Changement du contexte (qui rend moins clairs les résultats de l'intervention)	[ ]	—
Faible intérêt de la part des décideurs politiques	[ ]	—
Faible intérêt de la part des groupes cibles/populations	[ ]	—
Potentielle obsolescence des produits/services	[ ]	—
Autre (préciser)	[ ]	—

## 9. Valeur ajoutée du projet

	<b>Échelle de valeur ajoutée</b>				<b>Spécifier</b>
	<b>Transfrontalière</b>	<b>Transnationale</b>	<b>Européenne</b>	<b>Locale/Régionale</b>	
Permet d'atteindre des objectifs communautaires communs	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	—
Permet d'obtenir des économies d'échelle (ex Réduction des coûts d'intervention)	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	—

Promouvoir les bonnes pratiques (ou produits/services)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Promouvoir une bonne gouvernance (ex. simplification/planification/formation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Permet d'affronter les menaces/obstacles communs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Facilite les mouvements de marchandises et/ou de personnes le long de la frontière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Permet de travailler en réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—
Autre (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	—